



Chambre des communes  
CANADA

# Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan

---

AFGH • NUMÉRO 023 • 3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 8 février 2011**

—  
**Président**

**M. Garry Breitkreuz**



## Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan

Le mardi 8 février 2011

•(1530)

[Traduction]

**Le président (M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC)):** Je déclare la séance ouverte.

C'est la 23<sup>e</sup> réunion du Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan. Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 3 mars 2010, nous poursuivons notre étude de la mission canadienne en Afghanistan.

Nous accueillons aujourd'hui comme témoins, de l'Agence canadienne de développement international ou ACDI, Françoise Ducros, vice-présidente, James Melanson, directeur général, et Melanie Boyd, directrice.

Nous vous sommes reconnaissants d'avoir accepté de comparaître à si bref délai.

Je voudrais juste rappeler au comité que nous avons convenu la semaine dernière que l'objectif de nos travaux serait d'examiner l'activité de l'ACDI en Afghanistan après juillet 2011, surtout pour déterminer s'il convient de faire appel à d'autres compétences non militaires canadiennes. Nous avons jugé qu'il serait utile de passer en revue toute la gamme des activités de l'ACDI en Afghanistan, d'explorer les projets que l'agence a l'intention de réaliser après juillet 2011 et de cerner les lacunes ou les créneaux que pourraient combler d'autres experts non militaires du Canada.

Je suis sûr que nous pouvons aller au-delà de ces aspects, mais, pour ceux qui n'ont pas pu assister à notre réunion de la semaine dernière, cela représente l'orientation générale que nous aimerions suivre.

Nous avons l'habitude de permettre à nos témoins de présenter un exposé préliminaire. Vous pouvez y aller quand vous serez prêts. Je vous souhaite encore une fois la bienvenue.

**Mme Françoise Ducros (vice-présidente, Groupe de travail sur l'Afghanistan et le Pakistan, Agence canadienne de développement international):** Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président. J'ai le plaisir de venir expliquer au comité en quoi consisteront les futurs programmes que l'ACDI mènera en Afghanistan. Permettez-moi d'abord de situer ces programmes par rapport à nos succès dans la province de Kandahar et au plan d'action de l'ACDI pour accroître l'efficacité de l'aide.

[Français]

L'ACDI apporte depuis longtemps un soutien à l'Afghanistan. Avant la chute du régime des talibans, en 2001, le programme d'aide de l'ACDI pour l'Afghanistan reposait surtout sur une aide humanitaire destinée à répondre aux besoins humains fondamentaux. C'est une aide qui se chiffrait entre 10 et 20 millions de dollars par année.

Après la Conférence internationale sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, tenue à Tokyo en janvier 2002, le Canada a haussé

énormément son aide à ce pays, car le gouvernement afghan souhaitait que des investissements soient faits pour le développement à long terme. Le Canada est ainsi devenu l'un des principaux pays donateurs en Afghanistan. Il est le plus important bénéficiaire de l'aide bilatérale canadienne à ce jour.

[Traduction]

Nous avons récemment donné suite aux recommandations de l'honorable John Manley et du Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan. Avec nos alliés et nos partenaires du développement, nous avons fait des progrès en vue d'assurer un meilleur avenir à la population de Kandahar. Nous poursuivons notre collaboration avec eux et avec le gouvernement de l'Afghanistan afin de pouvoir atteindre nos objectifs communs.

L'ACDI a été chargée de réaliser trois projets de premier plan faisant partie des six priorités du Canada en Afghanistan: renforcer la capacité des institutions afghanes d'offrir des services de base et de favoriser la croissance économique, apporter une aide humanitaire aux populations extrêmement vulnérables et renforcer la capacité de l'Afghanistan en matière de gouvernance démocratique.

•(1535)

[Français]

Les trois projets de premier plan que le Canada appuie occupent aussi une grande place dans les activités réalisées par l'ACDI en Afghanistan depuis 2008.

Dans le cas du premier de ces projets, le Canada soutient la remise en état du barrage Dahla et du système de canaux et d'irrigation qui s'y rattache, ce qui crée des emplois et est favorable à l'agriculture. Dans le cas du deuxième projet, nous contribuons à la reconstruction de 50 écoles dans la province de Kandahar. Enfin, dans le cas du troisième projet, le Canada élargit le soutien à l'immunisation contre la polio.

À mesure qu'elles progressent, les interventions du Canada profitent à la population de la province de Kandahar. Les programmes que nous mèneront dorénavant en Afghanistan sont fondés sur ces réussites ainsi que sur l'expertise et l'expérience que possède le Canada.

[Traduction]

Le gouvernement a annoncé le 16 novembre 2010 qu'après 2011, le Canada axerait son engagement en Afghanistan sur quatre grands objectifs. Le premier est d'investir dans l'avenir des enfants et des jeunes de l'Afghanistan grâce à des programmes de développement dans les secteurs de l'éducation et de la santé visant en particulier les femmes et les filles. Le deuxième est de renforcer la sécurité, la primauté du droit et le respect des droits de la personne, notamment en mettant jusqu'à 950 formateurs à la disposition des forces de sécurité afghanes. Le troisième est de favoriser la diplomatie à l'échelle régionale. Le quatrième est de contribuer à la prestation de l'aide humanitaire.

[Français]

En vertu de ces quatre objectifs, l'ACDI sera chargée de réaliser des programmes dans les domaines de l'éducation, de la santé des mères, des nouveaux-nés et des enfants, de l'aide humanitaire et des droits de la personne, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dans ce dernier cas. Le programme de l'ACDI qui sera géré de Kaboul aura une portée nationale.

[Traduction]

Nos priorités en matière de programmes ont été définies en consultation avec le gouvernement de l'Afghanistan, les organisations de la société civile canadiennes et afghanes et les organismes multilatéraux partenaires. Les programmes du Canada sont alignés sur les priorités et le plan de mise en œuvre de la stratégie de développement national de l'Afghanistan et reflètent directement les besoins et les priorités des Afghans.

Depuis les conférences tenues à Londres et à Kaboul l'année dernière, le gouvernement de l'Afghanistan a établi des groupements thématiques et des programmes nationaux prioritaires qui permettent à la communauté internationale de centrer ses efforts sur un ensemble précis de priorités de reconstruction et de développement. Le Canada continuera à chercher des occasions d'appuyer l'élaboration des groupements et des programmes nationaux prioritaires, qui sont essentiels pour renforcer les capacités et la responsabilité du gouvernement afghan ainsi que la prise en charge locale.

[Français]

Avant de vous en dire plus sur les secteurs d'intervention privilégiés, je tiens à préciser que nos futurs programmes s'inscrivent aussi dans le plan d'action de l'ACDI pour l'efficacité de l'aide.

Le gouvernement du Canada s'est en effet engagé à rendre son aide internationale plus efficace, mieux ciblée et plus transparente. Pour y parvenir, l'ACDI a pris des mesures pour améliorer l'efficacité de son travail, conformément aux accords internationaux et aux pratiques exemplaires reconnues.

[Traduction]

Dans le cadre de la stratégie retenue, l'Agence concentre ses efforts dans certaines régions et met l'accent sur des thèmes précis. Nous ciblons actuellement 20 pays et avons trois thèmes prioritaires: accroître la sécurité alimentaire, assurer l'avenir des enfants et des jeunes et favoriser une croissance économique durable. Afin d'obtenir des résultats durables et significatifs, l'ACDI appuie les initiatives qui aident le pays bénéficiaire à faire preuve de leadership à l'échelle locale et à prendre en charge des politiques et des stratégies de développement fondées sur des besoins et des priorités localement définis. Enfin, nous sommes déterminés à assurer l'efficacité et la responsabilité, notamment par une communication claire et ouverte avec les partenaires canadiens. Comme l'Afghanistan fait partie des 20 pays ciblés, les programmes que nous y réaliserons entre 2011 et 2014 refléteront ces grands principes d'efficacité de l'aide ainsi que d'autres.

Je vais essayer de me limiter aux grands thèmes, en commençant par l'éducation. Dans notre travail en Afghanistan, nous avons acquis une grande expérience et avons eu beaucoup de succès dans le secteur de l'éducation. Nous collaborons avec le gouvernement de l'Afghanistan dans le cadre du Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation pour construire et rénover plus de 800 écoles partout dans le pays et pour financer la formation de plus de 110 000 enseignants et directeurs. Nous avons également appuyé la création de 4 000 écoles communautaires, ce qui a permis de donner à

125 000 enfants difficiles à rejoindre, dont 80 p. 100 sont des filles, une éducation de base.

Nous comptons faire fond sur ces expériences pour améliorer l'éducation formelle grâce à des programmes gouvernementaux et appuyer l'éducation communautaire non formelle afin de faciliter l'accès des filles à l'éducation. Sur le plan de la qualité, nous examinons actuellement des façons d'améliorer l'enseignement primaire en favorisant la formation préalable des enseignants, et surtout des enseignantes, et de normaliser le régime d'attestation des compétences et d'agrément des enseignants.

Enfin, pour encourager la participation et la prise en charge de ces projets par la population afghane, nous envisageons d'intensifier la participation communautaire, car il est démontré que la participation des collectivités améliore la responsabilisation du secteur public aux échelons local, régional et national. Nous examinerons également la possibilité de favoriser des réformes ministérielles susceptibles d'améliorer la qualité de la gouvernance en éducation.

Dans le domaine de la santé, l'Afghanistan est l'un des 10 pays ciblés par l'Initiative du G8 sur la santé de la mère, des nouveau-nés et des enfants. Comme dans le secteur de l'éducation, nos plans pour le secteur de la santé se fondent sur l'expérience acquise et les succès réalisés en Afghanistan. Notre engagement envers l'éradication de la poliomyélite — qui est l'un de nos projets de premier plan — est bien connu. Grâce à nos efforts, quelque 7,2 millions d'enfants afghans ont été vaccinés contre la polio, ce qui a contribué à réduire à 25 l'incidence de nouveaux cas en 2010, par rapport à 31 en 2009. Avec le temps, le projet de premier plan de l'éradication de la poliomyélite servira de tremplin pour dispenser d'autres services de santé de base aux enfants de moins de 5 ans, comme la lutte contre les carences en micronutriments et les campagnes de vermifugation.

Nous nous appuyerons également sur notre expérience pour dispenser des services de santé aux mères et aux jeunes enfants à Kandahar et profiter des leçons apprises dans notre travail à l'échelle nationale. Par exemple, nous avons appuyé la création à Kandahar d'un centre d'attente maternel, modèle qui a encouragé des femmes et des jeunes enfants, dont beaucoup n'avaient jamais mis les pieds dans un hôpital auparavant, à accéder aux services de santé secondaires et tertiaires.

À l'avenir, le Canada continuera de figurer parmi les principaux donateurs dans le domaine de l'éradication de la polio à l'échelle nationale et mettra l'accent sur la prestation de services de santé aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants dans les régions mal desservies du pays. Les programmes de santé de l'ACDI, qui sont axés sur les mères et les enfants les plus vulnérables et les plus démunis, viseront à trouver des solutions aux principaux problèmes à tous les niveaux du système de santé.

● (1540)

[Français]

Pour renforcer la qualité des services de santé, notre programme aidera les Afghans à améliorer la santé et l'état nutritionnel des mères, des nouveau-nés et des enfants de moins de cinq ans. Découlant de l'Initiative de Muskoka, l'aide canadienne contribuera à renforcer le système de santé, à améliorer la nutrition et à réduire le fardeau des maladies en Afghanistan.

J'aborderai maintenant la question de l'aide humanitaire. L'Afghanistan, qui compte parmi les pays les plus pauvres de la planète, demeure vulnérable aux catastrophes naturelles et à celles provoquées par l'homme. L'aide humanitaire est donc un autre domaine où les besoins restent criants. Près d'un tiers des Afghans souffrent d'insuffisance alimentaire chronique ou saisonnière provoquée par des conflits, des catastrophes naturelles, le manque de revenus et d'emplois et des pratiques agricoles inefficaces.

Pour réduire cette vulnérabilité, l'ACDI continuera d'aider le gouvernement afghan à faire face aux crises naturelles ou causées par l'homme en fournissant une aide alimentaire et non alimentaire.

[Traduction]

Le Canada est l'un des principaux donateurs qui ont contribué aux efforts humanitaires en Afghanistan. Nous veillons à ce que l'aide humanitaire demeure accessible aux plus vulnérables, notamment aux réfugiés afghans ainsi qu'aux personnes rapatriées et déplacées. L'une des stratégies les plus efficaces a consisté à favoriser la constitution préalable de stocks de fournitures non alimentaires pour répondre à des situations d'urgence au niveau local, à Kandahar et partout dans le pays. Ces stocks ont servi récemment à porter secours aux populations touchées par les inondations qui ont dévasté le Pakistan et causé des dégâts dans plusieurs provinces afghanes.

Afin d'améliorer la qualité de notre aide, nous envisagerons des solutions d'aide novatrices et efficaces pour combler les écarts entre les secours d'urgence et le développement durable, tout en favorisant l'égalité entre hommes et femmes dans nos interventions humanitaires. Par exemple, les leçons tirées d'urgences humanitaires dans d'autres pays de la région montrent qu'il importe, en situation de crise, de porter une attention particulière à l'aménagement des camps, à la manière dont les provisions sont distribuées, aux services de santé sexuelle et génésique et à la prévention de la violence. Dans le cadre de nos efforts pour faire la transition entre les secours d'urgence et le développement durable, l'ACDI appuiera les mesures préventives qui aident les responsables locaux à faire face aux urgences prévisibles ou récurrentes.

[Français]

Au chapitre des droits de la personne, l'ACDI, en consultation avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, tente plus particulièrement de faire valoir les droits des femmes pour éliminer les obstacles qui empêchent les femmes et les filles d'avoir accès aux services dans des domaines tels que la santé et l'éducation.

Nous étudions également les options pour continuer de renforcer la capacité des organismes de défense des droits de la personne en vue de sensibiliser les citoyens aux droits de la personne et leur donner des moyens d'agir dans ce domaine, de contrôler les violations ainsi que de recueillir des informations et d'enquêter sur celles-ci.

Enfin, forts de notre réussite à encourager la participation des femmes aux élections, nous tentons de favoriser des initiatives qui élargissent le rôle des femmes dans le processus décisionnel.

Dans l'ensemble de l'agence, la gouvernance, l'égalité entre les sexes et l'environnement sont d'importants thèmes transversaux qui contribuent à l'obtention de résultats et à leur viabilité.

• (1545)

[Traduction]

Aucun succès n'a eu autant de pouvoir transformateur que l'augmentation du nombre de filles scolarisées en Afghanistan. Différentes études ont montré que des investissements essentiels qui

contribuent à réduire l'inégalité entre les sexes permettent aussi d'atténuer une pauvreté persistante. Enfin, comme la ministre l'a souligné le 16 novembre dernier, nous mettrons tout particulièrement l'accent sur les femmes dans tous nos programmes.

[Français]

Certes, des progrès importants ont été réalisés par le gouvernement afghan et la communauté internationale à l'égard des droits des femmes et des filles, mais d'énormes inégalités subsistent entre les femmes et les hommes. La violence contre les femmes et les violations des droits de la personne sont généralisées. Ils vont du mariage précoce sous la contrainte et des crimes d'honneur au trafic des êtres humains, à la violence familiale et aux mauvais traitements.

L'insécurité et le manque de services essentiels atténuent les nombreux progrès accomplis. Les indicateurs relatifs à la santé, à l'éducation, à la pauvreté et aux droits des femmes demeurent parmi les plus bas au monde. L'ACDI travaillera donc avec le gouvernement afghan et la société civile pour faire en sorte que des progrès continuent d'être faits en matière d'égalité entre les sexes, et ce, grâce à l'amélioration de la qualité des services de santé et d'éducation et à l'élargissement de l'accès à ces services et à l'aide humanitaire.

[Traduction]

Enfin, dans l'ensemble de notre travail, nous insistons sur la responsabilisation et une gestion responsable. Il s'agit notamment d'améliorer la capacité du gouvernement afghan de gérer les finances publiques et de réaliser des projets, et de mettre l'accent sur la participation et la transparence dans les processus décisionnels.

[Français]

Notre travail en Afghanistan a permis d'obtenir de remarquables résultats depuis 2003. Cela dit, nous devons continuer à investir dans ce pays pour aider les Afghans à le rebâtir.

[Traduction]

Je serai maintenant heureuse de répondre à vos questions. Vous pouvez compter sur moi pendant un très long moment.

**Le président:** Merci, madame Ducros.

Je suis sûr que le comité aura beaucoup de questions à vous poser.

Comme d'habitude, nous commencerons par l'opposition officielle, c'est-à-dire le Parti libéral. À vous, monsieur Wilfert.

**L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.):** Merci, monsieur le président.

J'espère, madame Ducros, que vous ne trouverez pas le temps long.

Tout d'abord, je voudrais revenir sur un point que j'avais soulevé avec vous au cours de notre dernière réunion. C'était au sujet de mécanismes robustes de vérification interne et externe. Si je me rappelle bien, vous deviez transmettre certains renseignements au comité, mais je ne me souviens pas d'en avoir reçu.

**Mme Françoise Ducros:** Je crois que les renseignements ont été envoyés. Je suis certaine que nous avons transmis quelque chose au comité. Oh, je m'excuse, le texte devait passer par le BCP. Je ferai un autre suivi.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Je dois dire que j'ai cherché ces renseignements. Très bien. Ainsi, la voie des renseignements passe par le BCP. Vous nous mettez au courant?

**Mme Françoise Ducros:** Je regrette. Oui, je vous mettrai au courant. Nous ferons un suivi. Cela a été coordonné par...

**L'hon. Bryon Wilfert:** Je vous remercie.

**Mme Françoise Ducros:** Merci. Je m'excuse.

**L'hon. Bryon Wilfert:** En écoutant votre exposé, j'ai évidemment été très intéressé par les objectifs précis. Vous avez parlé du plan d'action pour accroître l'efficacité de l'aide. L'un des éléments de la stratégie nationale afghane de développement porte sur la gouvernance, la primauté du droit, etc. Je suis d'avis que l'ACDI éparpille un peu trop ses efforts. Je crois qu'il vaudrait mieux se concentrer sur un élément clé de cette stratégie nationale. J'opterais bien sûr pour la question des droits de la personne, de la primauté du droit, de la gouvernance et de la création de capacités.

Le rapport indique qu'à part les projets de premier plan, qui sont censés avancer selon le programme prévu, il faudra réaliser un plan d'action bien ciblé pour accroître l'efficacité de l'aide. Compte tenu de tout ce que vous avez dit, comment cela peut-il constituer un centre d'intérêt clair? Pourquoi ne faisons-nous pas une seule chose vraiment bien, de concert avec le gouvernement afghan et nos autres partenaires dans le pays, pour avoir la possibilité de mesurer ces projets et de contribuer au développement de la capacité des Afghans de se gouverner eux-mêmes?

**Mme Françoise Ducros:** Je vous remercie de votre question.

Nous sommes tout à fait d'accord à l'ACDI que l'efficacité de l'aide dépend aussi bien du ciblage que de la responsabilisation. Nous concentrons nos efforts sur les trois thèmes que la ministre a définis le 16 novembre. Comme l'agence doit s'occuper en priorité des enfants et des jeunes, nous ciblerons particulièrement l'éducation primaire, domaine dans lequel nous sommes des chefs de file, ainsi que la santé des mères et des nouveau-nés, qui fait partie de l'initiative de Muskoka. Nous élaborons ces programmes, qui viseront principalement ces initiatives.

Au chapitre de la gouvernance et des droits de la personne, nous allons certainement continuer à nous occuper de cet aspect. Comme il se rattache à la politique étrangère, les efforts seront dirigés par le MAECI, mais l'ACDI continuera à faire fond sur le travail qu'elle a déjà fait en matière de droits de la personne, notamment par l'intermédiaire de la Commission indépendante des droits de la personne de l'Afghanistan, et sur d'autres initiatives du même ordre.

• (1550)

**L'hon. Bryon Wilfert:** Est-il exact de dire que nous avons en gros 120 Canadiens sur le terrain en Afghanistan? Je ne sais pas quel effectif afghan nous avons en ce moment. J'aimerais savoir ce que le redéploiement signifiera pour ces gens. Quel budget envisagez-vous d'affecter à cette opération? Encore une fois, comment allez-vous mesurer votre propre efficacité par rapport aux repères que vous avez établis et à votre capacité de les mesurer?

**Mme Françoise Ducros:** Je vous remercie de votre question.

Au dernier compte, le nombre de Canadiens sur le terrain était d'environ 128, mais je ne suis pas sûre qu'il s'agisse de tous les Canadiens sur le terrain. Pour ce qui est du personnel de l'ACDI, nous avons 26 employés sur place, dont 17 sont affectés à Kandahar. Lors du retrait des Forces, ils seront redéployés à Kaboul et au Canada.

En ce qui concerne les mécanismes de responsabilisation, nous avons conçu, dans tous les programmes que nous avons établis, ce que nous appelons un cadre logique de progression, qui permet de définir dès le départ les résultats courants à mesurer. Certains de nos programmes en Afghanistan se fondent sur des mécanismes destinés à affronter les problèmes possibles de corruption. Dans certains cas, nous travaillons par l'entremise des banques mondiales. Quelques-

unes de nos grandes initiatives d'éducation sont réalisées dans le cadre de ces mécanismes, mais, même dans ces cas, nous nous efforçons au tout début de définir les résultats à atteindre.

Dans les programmes antérieurs, cela se faisait grâce aux repères. Nous avons ainsi beaucoup appris sur les meilleurs moyens de mesurer. Certains aspects seront perfectionnés à mesure que nous avancerons, mais il n'est pas question de cesser d'avoir des indicateurs et des résultats mesurables.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Comme je suis un visuel, j'aimerais bien que le comité puisse disposer de tout cela. J'aimerais voir ces renseignements pour déterminer ce que vous avez établi, quelles mesures vous utilisez, comment vous décidez de la ligne de conduite la plus efficace et quelle est l'importance des budgets en cause.

Dans le cas du personnel, vous avez parlé de redéploiement à Kandahar ou au Canada. S'agira-t-il strictement de Kandahar ou...

**Mme Françoise Ducros:** Excusez-moi, ce serait plutôt Kaboul.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Je m'excuse. Ce n'est pas Kandahar, ce sera plutôt Kaboul.

**Mme Françoise Ducros:** Non, je crois que... Je m'excuse, mais je n'ai pas bien saisi votre question.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Le personnel sera-t-il redéployé uniquement à Kaboul?

**Mme Françoise Ducros:** Les employés de l'ACDI qui s'occupent de l'Afghanistan seront basés soit à Kaboul soit au Canada.

**L'hon. Bryon Wilfert:** À Kaboul?

**Mme Françoise Ducros:** Ils auront leurs bureaux à l'ambassade du Canada, comme c'est le cas dans les autres pays...

**L'hon. Bryon Wilfert:** D'accord.

**Mme Françoise Ducros:** ... mais cela ne veut pas dire qu'ils ne continueront pas à parcourir le pays à partir de Kaboul, comme c'est aussi le cas dans les autres pays.

Pour ce qui est de vous communiquer les cadres visuels, nous travaillons à ce programme en ce moment. L'annonce avait été faite le 16 novembre. Nous avons lancé un processus de consultation en fonction des priorités établies. Nous discutons avec les responsables afghans ainsi qu'avec les représentants de la société civile du pays. Nous avons procédé à une mission de cadrage et avons commencé ce travail. Nous avons également des réunions avec un groupe de référence afghan comprenant essentiellement les partenaires canadiens, dont certains travaillent avec nous tandis que d'autres se trouvent sur place en Afghanistan. Cette réunion a eu lieu fin janvier.

Le programme est en cours d'élaboration. Ces résultats peuvent être réalisés, et les mesures à utiliser sont mises au point parallèlement à l'élaboration du programme en consultation avec nos partenaires. Nous ne sommes donc pas en mesure d'énumérer tout de suite les résultats parce que les programmes sont encore en cours d'élaboration. Certains d'entre eux, dont je serais heureuse de vous communiquer les résultats... Pour certains des programmes en cours ou des programmes basés sur des travaux antérieurs, nous pouvons certainement vous envoyer des exemples illustrant le domaine de l'éducation.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Je vous en serais reconnaissant.

Pouvez-vous me dire si vous avez évalué ou si quelqu'un d'autre a évalué la capacité d'exécution des programmes des ministères et des conseils de développement communautaire de l'Afghanistan? En même temps, comment pouvons-nous contribuer plus efficacement à l'exécution des programmes?

• (1555)

**Le président:** Ce sera votre dernière question.

**Mme Françoise Ducros:** Au chapitre de la création de capacités, nous avons fait beaucoup d'efforts dans le cadre du projet que nous désignons par le sigle BCAG, ou Bureau canadien d'appui à la gouvernance, qui nous permet de collaborer avec différents ministères afghans. Nous créons également des capacités par l'entremise d'autres organisations, dont la Banque mondiale. Nous élaborons aussi des mesures grâce à ce projet et à différents indicateurs définis soit par la Banque mondiale soit par nous-mêmes. Je peux certainement vous envoyer un résumé concernant ce projet particulier.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant au Bloc québécois. À vous, monsieur Bachand.

**M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ):** Est-ce un tour de dix minutes?

**Le président:** C'est un tour de sept minutes.

Je me rends compte que M. Wilfert a dépassé cette période. Il a eu huit minutes. Je vous accorderai la même chose.

**M. Claude Bachand:** Je crois qu'il a eu dix minutes.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Non, je peux vous assurer que ce n'était pas dix minutes.

**M. Claude Bachand:** Était-ce neuf minutes? Pouvons-nous nous entendre sur neuf minutes?

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** Plus vous argumenterez, moins il restera de temps.

Vous avez huit minutes. Allez-y.

[Français]

**M. Claude Bachand:** Je remercie Mme Ducros et son équipe de leur présence.

Madame Ducros, vous constaterez que j'ai ici avec moi le Rapport trimestriel au Parlement. J'ai su aussi que le Comité du Cabinet sur l'Afghanistan, formé des cinq ministres signataires du document, avait été dissous.

Quelle est la conséquence par rapport à la motion du Parlement du 13 mars 2008? De quelle façon avez-vous l'intention de rendre compte au Parlement ou à ce Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan, qui a aussi été créé par cette motion? Avez-vous un document distinct? Allez-vous attendre qu'on vous convoque pour venir nous rencontrer?

Quelle conséquence cela a-t-il sur la vue d'ensemble?

**Mme Françoise Ducros:** Monsieur le président, je veux tout simplement clarifier la question et bien la comprendre.

En ce qui a trait à la dissolution du comité, toutes les affaires qui se rapportaient au Comité du Cabinet sur l'Afghanistan se rapportent au FAD, soit le *Cabinet Committee on Foreign Affairs and Defence* — j'oublie le nom français. Le secrétariat au Bureau du Conseil privé existe toujours. Les questions qui se rapportaient

autrefois au Comité du Cabinet sur l'Afghanistan se rapportent au FAD.

Quant aux rapports trimestriels après 2011, particulièrement celui du dernier trimestre, je ne crois pas qu'on ait pris une décision sur la façon dont se feront les rapports au Parlement. Cependant, il est très clair qu'ils continueront à se faire. Il est d'ailleurs très clair qu'on a d'autres mécanismes, dont le *Departmental Priorities Report* et le *Report on Plans and Priorities* — je m'excuse des termes anglais. Tous les rapports qui se font sur les activités distinctes des différents ministères vont se poursuivre.

En ce qui a trait au rapport aux Canadiens et au Parlement, je crois que la méthode qui sera utilisée après 2011 fait l'objet de discussions.

**M. Claude Bachand:** Confirmez-moi une chose, s'il vous plaît. FAD signifie *Foreign Affairs and Defence*. Est-ce exact?

**Mme Françoise Ducros:** Oui.

**M. Claude Bachand:** L'ACDI n'est donc pas dans...

**Mme Françoise Ducros:** Oui, notre ministre siège au FAD.

**M. Claude Bachand:** Votre ministre est présente.

**Mme Françoise Ducros:** Oui.

**M. Claude Bachand:** Elle se rapporte cependant au comité FAD.

**Mme Françoise Ducros:** Non. FAD est le comité ministériel. Le comité ministériel où l'on discutait auparavant de l'Afghanistan était le *Cabinet committee on Afghanistan*. Le secrétariat qui était au Bureau du Conseil privé reste en place.

**M. Claude Bachand:** Vous avez parlé...

[Traduction]

**Mme Françoise Ducros:** Je ne suis pas très qualifiée pour parler de l'appareil administratif du BCP.

[Français]

**M. Claude Bachand:** Vous avez parlé de trois projets, qui sont toujours un peu les mêmes et qui ont beaucoup d'importance pour vous.

Je vais d'abord vous parler du Barrage Dahla. Il me semble avoir lu, il y a cinq ou six mois, que la sécurité autour du barrage avait changé assez substantiellement. Les contrats de sécurité auraient été modifiés en faveur d'une sécurité davantage axée sur le gouvernement Karzaï.

Êtes-vous au courant de ce fait?

• (1600)

**Mme Françoise Ducros:** Les mesures de sécurité établies par nos partenaires en Afghanistan relèvent de leur responsabilité et non de la nôtre. On est bien au courant des conditions de sécurité qui existent autour du barrage. Je ne crois pas qu'il y ait eu un changement au niveau de la compagnie embauchée par SNC-Lavalin pour ce qui est de la sécurité.

**M. Claude Bachand:** Je vais revenir sur le sujet parce qu'il me semble avoir vu que SNC-Lavalin avait été écarté. C'est une agence de sécurité qui gravite autour de Karzaï et de ses frères qui l'avait remplacé.

**Mme Françoise Ducros:** Je crois que vous parlez de la compagnie Watan qui gravite autour des activités de SNC-Lavallin. Elle a toujours été la compagnie de sécurité embauchée par SNC-Lavallin.

Cela dit, vous pourrez revenir sur cette question.

**M. Claude Bachand:** J'y reviendrai.

En ce qui concerne la restructuration des écoles, je tiens à parler de l'*Afghan-Canadian Community Center*. Je crois que ça doit vous dire quelque chose. Je suis assez craintif pour son avenir.

Pourquoi l'ACDI semble-t-elle réticente à fournir du financement? Le financement provient largement jusqu'à maintenant du secteur privé. Je me réfère à l'article du *Toronto Star*.

[Traduction]

**Mme Françoise Ducros:** J'ai lu l'article du *Toronto Star* à ce sujet. L'ACDI appuie le Centre communautaire canado-afghan, collabore avec lui depuis 2008 et lui fournit du financement. Le *Toronto Star* a publié un article, que vous avez mentionné, laissant entendre que le financement venait d'une organisation différente. Il venait en fait directement de l'ACDI. Nous sommes actuellement en négociation avec le Centre communautaire canado-afghan. Nous ne croyons pas que la viabilité du centre soit en jeu. Nous avons en ce moment des discussions pour déterminer ce qui arrivera à l'avenir.

L'article que vous avez mentionné n'est pas tout à fait exact. Il laisse entendre que l'ACDI a refusé de maintenir le financement de la Fondation d'éducation internationale canadienne. À l'heure actuelle, nous finançons directement le Centre communautaire canado-afghan, qui est indépendant, mais qui a des liens avec la fondation.

[Français]

**M. Claude Bachand:** Est-ce que M. Ryan Aldred a rencontré le ministre à cet effet?

**Mme Françoise Ducros:** Monsieur Aldred a rencontré le ministre. La subvention est directement faite au ACCC et ne se faisait pas par l'entremise de M. Aldred.

La question relative au renouvellement des fonds est factuellement erronée.

**M. Claude Bachand:** Les chiffres que je vais vous donner sont-ils exacts?

En 2012, la contribution de l'ACDI à l'Afghanistan va se situer à environ 100 millions de dollars. En 2013, elle sera de 80 millions de dollars et, en 2014, de 75 millions de dollars.

**Mme Françoise Ducros:** Je crois que la ministre s'est prononcée. La contribution à l'Afghanistan serait d'environ 100 millions pour les trois années. Elle comprend les chiffres que vous venez de me citer, plus la contribution concernant l'Initiative de Muskoka qui serait de 75 millions de dollars sur 5 ans.

**M. Claude Bachand:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Je vous remercie.

C'est maintenant au tour de M. Harris.

**M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je vous souhaite la bienvenue au comité.

Je ne savais pas qu'il y avait un groupe de travail Afghanistan-Pakistan. Comme il semble que ce groupe existe, je suppose, d'après la question de M. Bachand, qu'il n'y a plus de groupe de travail sur

l'Afghanistan. Vous pourrez peut-être nous en dire davantage à ce sujet dans votre réponse.

Votre rapport m'a un peu inquiété. Certaines choses sont très générales. Je comprends bien que vous essayez de trouver des centres d'intérêt, mais j'ai été surpris d'entendre que, même si vous aviez pour objectif de bâtir 50 écoles et de former 3 000 enseignants — objectifs que vous n'avez pas atteints jusqu'ici —, votre document parle de 800 écoles partout dans le pays et de la formation de 110 000 enseignants et directeurs. Je suppose que de l'argent a été affecté à un programme.

Quels seront les effets de la réduction de l'aide promise à l'Afghanistan? Nous constatons qu'il y a une réduction. Je crois que les dépenses avaient atteint 232 millions de dollars en 2008-2009 et que nous prévoyons maintenant 100 millions de dollars par an pendant trois ans seulement. J'aimerais connaître les effets de deux choses. D'abord, l'absence d'engagement à long terme, au-delà de trois ans. J'ai l'impression que beaucoup des besoins de l'Afghanistan se définissent mal sur le court terme parce qu'il s'agit de toute évidence de besoins à long terme. Si nous devons réaliser des succès et des progrès concrets en Afghanistan, nous aurons besoin d'un engagement sérieux à long terme. De plus, avec une réduction de budget de cette importance, les programmes que vous avez financés dans le passé vont-ils être abandonnés? Allons-nous complètement changer d'orientation maintenant?

Tout cela m'inquiète un peu, à cause des trois ans dont vous avez parlé. Vous devez accorder la priorité aux enfants et aux jeunes. Je ne m'y oppose pas, mais le Canada participait à d'autres projets importants qui ne sont pas mentionnés ici. Pouvez-vous nous dire quels programmes seront abandonnés si votre budget est maintenu à 100 millions de dollars?

• (1605)

**Mme Françoise Ducros:** Bien sûr.

Monsieur le président, j'ai eu des difficultés à présenter mon exposé préliminaire parce que j'essayais de brosser un tableau d'ensemble de l'Afghanistan sans insister particulièrement sur Kandahar. Je tiens cependant à assurer au comité, comme je l'ai dit lors de ma dernière comparution et comme je continue à le croire, que nous sommes en bonne voie d'atteindre nos... L'objectif de 50 écoles prévoyait de construire ou de rénover 50 établissements à Kandahar. Nous sommes en bonne voie d'atteindre cet objectif. En ce qui concerne les 3 000 enseignants à former à Kandahar, je crois que c'est presque fait. Je ne voudrais donc pas vous donner l'impression que nous n'avons pas l'intention de finir ce que nous avons entrepris.

Je tiens à dire cependant que nous faisons des choses partout dans le pays, et pas seulement à Kandahar. Cela explique les 110 000 enseignants, les 800 écoles et les autres choses que nous avons réalisées.

Pour ce qui est du long terme et des cibles précises, en élaborant le programme d'après 2011, à des fins de planification, nous avons très délibérément essayé de faire fond sur les succès que nous avons réalisés. C'est pour cette raison que nous concentrerons notre attention sur l'éducation et sur les enfants, domaines dans lesquels nous jouons un rôle de premier plan tandis que nous progressons vers 2011. C'est la même chose dans le domaine de la santé: nous poursuivrons les efforts là où nous avons eu du succès, notamment en ce qui concerne la vaccination contre la poliomyélite.



Quant aux choses que nous ne ferons pas, les programmes en faveur de l'Afghanistan coûtaient un peu plus de 200 millions de dollars dont la moitié devait aller à Kandahar, conformément aux recommandations du comité Manley. Je crois que nous avons réalisé entre 48 et 52 p. 100, selon le moment choisi. Les programmes courants auront une orientation nationale. Nous espérons qu'il nous sera quand même possible d'obtenir quelques ressources pour réaliser des projets dans les provinces. Toutefois, le budget de quelque 100 millions de dollars sera centré sur les programmes nationaux qui feront fond sur les succès que nous avons réalisés dans le passé.

Quant aux choses que nous ferons ou ne ferons pas, en ciblant particulièrement l'éducation et la santé, il restera des domaines dont nous ne nous occuperons pas à l'avenir. Nous faisons du développement économique, notamment dans le cadre des améliorations agricoles réalisées autour du barrage Dahla. Comme nous en avons discuté avec les autres donateurs, nous croyons que le travail se poursuivra, mais sans notre participation.

Au chapitre de la création de capacités, nous continuerons à faire des efforts en nous fondant sur l'expérience acquise. J'espère que...

**M. Jack Harris:** D'accord. J'aimerais être un peu plus précis. Le printemps dernier, nous avons parlé aux responsables afghans de la possibilité d'utiliser les nombreux expatriés afghans qui ont des compétences techniques et autres. Il serait très avantageux que le Canada ait un programme permettant de les aider à rentrer en Afghanistan pour une certaine période. Il n'y aurait pas d'obstacles linguistiques et culturels et le pays pourrait disposer de toutes ces compétences. Nous avons l'exemple du ministre de l'Agriculture, qui a acquis des connaissances et l'expérience au Canada. Bien sûr, il y en a d'autres, dont le gouverneur de la ville de Kandahar.

Je suppose que des programmes de ce genre ne peuvent pas être réalisés dans le cadre de votre mandat actuel. Par conséquent, si notre comité recommandait de telles initiatives, il faudrait soit changer votre mandat soit mettre en place un programme différent. J'ai l'impression que votre mandat actuel ne vous permettrait pas de vous en occuper.

**Mme Françoise Ducros:** Non. Je regrette si je vous ai donné cette impression.

Nous poursuivrons les efforts de création de capacités. Dans le cas des exemples que vous avez mentionnés pour l'assistance technique à donner par l'entremise du ministre Rahimi et d'autres ministres avec qui nous avons collaboré dans le cadre du BCAG, nous continuerons à faire des efforts en vue de la création de capacités.

Tandis que nous réfléchissons à ces programmes — aucun n'est encore établi, mais nous nous sommes basés sur le fait que le Canada a bien réussi sur ce plan —, nous avons envisagé de concentrer les efforts de création de capacités sur les secteurs visés par le reste de nos programmes.

C'est ainsi que nous avons fourni dans le passé des experts aux ministères de l'Éducation, des Finances et de l'Agriculture. C'est un élément des programmes actuels.

• (1610)

**M. Jack Harris:** Dans le...

**Mme Françoise Ducros:** Cela relève de... Excusez-moi.

**M. Jack Harris:** Allez-y.

**Mme Françoise Ducros:** Si on examine les six priorités, on y trouve la gouvernance et les droits de la personne ainsi que la création de capacités.

**M. Jack Harris:** Si cela peut se faire sans modifier le mandat, le comité pourra formuler des recommandations sans craindre de créer de grandes perturbations.

Dans le domaine de l'éducation, vous parlez ici de la formation d'enseignants, et surtout d'enseignantes. Je crois que cela joue un rôle central dans la transformation de l'Afghanistan.

Visez-vous le même objectif dans le domaine de la santé pour ce qui est de la formation des femmes? Nous parlons ici de santé génésique, familiale et maternelle. De toute évidence, la formation de femmes dans ce domaine aurait des effets durables. Vous avez parlé d'exposer les gens à... Je n'ai jamais entendu ce mot auparavant.

**Mme Françoise Ducros:** À Mirwais?

**Le président:** Je vous prie de conclure. Votre temps de parole est écoulé.

**M. Jack Harris:** Insisterez-vous sur la formation de femmes pour dispenser ces services de santé en Afghanistan?

**Mme Françoise Ducros:** Nous examinons actuellement les programmes à mettre en œuvre en ce qui a trait à la santé des mères et des nouveau-nés. Toutefois, nous favoriserons les femmes dans tous les programmes, et surtout dans le cas de la santé des mères et des nouveau-nés. Par conséquent, nous examinerons sûrement les possibilités.

Soit dit en passant, c'est aussi l'une des priorités de l'Afghanistan de former des travailleuses de la santé, des sages-femmes, etc. et de prévoir des encouragements pour que les femmes aient accès à ces établissements.

L'exemple de Mirwais visait à créer un centre où les femmes pouvaient se rendre en attendant la naissance de leur bébé. Elles disposeraient alors d'une certaine protection et auraient accès à de bons soins.

Ainsi, même si nous n'avons pas encore établi ces programmes, qui donnent suite à l'initiative annoncée à Muskoka, nous examinons actuellement les possibilités.

**Le président:** Merci beaucoup.

Toutes mes excuses, madame Brown. J'ai confondu les deux tours. Nous aurons donc, du côté du gouvernement, deux périodes successives de sept et cinq minutes.

**L'hon. Laurie Hawn (Edmonton-Centre, PCC):** Vous m'avez donné le tour de huit minutes.

**Le président:** En fait, j'ai donné huit minutes à tout le monde.

À vous, madame Brown.

**Mme Lois Brown (Newmarket—Aurora, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins pour leur présence.

Comme je viens d'arriver au comité, j'ai beaucoup de lecture à faire pour rattraper les autres membres. Je suis cependant heureuse d'avoir pris connaissance de quelques-uns de ces textes.

J'aimerais parler de la question de l'éducation. Différents textes mentionnent des taux d'alphabétisation différents. Dans le cadre des repères établis, pouvez-vous nous en dire davantage sur l'éducation? J'ai lu les notes de la ministre disant que les femmes et les filles font maintenant des études et que c'est l'un des moyens les plus puissants que nous puissions leur donner en vue d'un avenir meilleur. Pouvez-vous nous donner d'autres détails sur la situation?

Nous avons déterminé certains des obstacles qui empêchent les filles d'aller à l'école. Est-ce qu'on arrive maintenant à les surmonter? Constatons-nous des changements? Quelle est la réaction des femmes à cet accès à l'éducation? Quelles études choisissent-elles?

Je voudrais ajouter un autre élément à ma question pour faire suite à ce qu'a dit un peu plus tôt mon collègue M. Wilfert, qui préconisait de concentrer les efforts sur une seule chose pour bien la faire. Je me demande dans quelle mesure le secteur de l'éducation fonctionnerait sans la sécurité correspondante. Que devons-nous faire parallèlement à l'éducation proprement dite pour veiller à ce que ces programmes donnent des résultats?

**Mme Françoise Ducros:** Je vous remercie. C'est intéressant d'y penser pendant que nous faisons la planification de nos programmes.

J'ai sorti les chiffres relatifs à l'alphabétisation juste avant de venir ici. L'Afghanistan se situe au plus bas de l'échelle du développement humain sur le plan de l'alphabétisation ainsi que sur le plan de la mortalité maternelle et infantile. Il faut également mentionner que l'Afghanistan se distingue par l'écart sensible qui existe entre les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes. À Kandahar, le taux général d'alphabétisation est de 4,5 p. 100, tandis que le taux des femmes est de 1,5 p. 100. Le chiffre de 4,5 p. 100 est bien sûr très faible, mais le chiffre de 1,5 p. 100 l'est encore plus.

Il en va de même pour le taux général d'alphabétisation de l'Afghanistan, qui se situe aux alentours de 14,5 p. 100 — je cite ce chiffre de mémoire — tandis que les femmes sont à 12,5 p. 100.

Avant notre arrivée en 2001, il y avait environ 400 000 enfants inscrits à l'école, presque exclusivement des garçons. D'après les chiffres officiels afghans, il y a actuellement 6,2 millions d'enfants inscrits à l'école.

À part différents autres problèmes, les obstacles qui empêchent les femmes et les filles d'aller à l'école comprennent des choses telles que la sécurité. Parallèlement à ce que nous avons fait en matière de formation d'enseignants et d'accès à l'école, nous avons dû établir des périmètres autour des établissements pour que les mères se sentent à l'aise lorsqu'elles emmènent leurs enfants à l'école. Il a également fallu prévoir des moyens de transport.

Souvent, le problème est de trouver des enseignantes. Les parents refusent de laisser leurs filles sous la direction d'enseignants de sexe masculin. Bien sûr, il a toujours été important, lorsque nous envisageons la création d'écoles normales, non seulement de former des enseignantes, mais aussi de prévoir le même genre de mécanismes de sécurité, l'aménagement de toilettes pour les femmes, l'établissement de barrières autour des écoles normales pour que les femmes puissent y aller et l'organisation de transports pour les femmes.

L'un des projets, qui semble très local, mais qui devient très général, consiste à prévoir un dortoir pour les femmes à l'école normale, afin de leur permettre de suivre la formation. Ensuite, nous pourrions les affecter un peu partout dans la province de Kandahar ainsi que dans le voisinage de l'école.

Nous envisageons aussi de travailler avec les parents et les collectivités, à différents endroits, pour définir les difficultés qui

constituent des obstacles, qu'il s'agisse de transport, de sécurité ou d'autres aspects, y compris la possibilité de se rendre à l'école à un moment différent. Nous avons essayé de collaborer avec les collectivités pour trouver des solutions à ces problèmes.

Nous essayons aussi de collaborer avec les collectivités pour qu'elles prennent en charge certains projets d'éducation communautaire dans les cas où, quoi qu'on fasse, on ne réussira pas à convaincre les parents de laisser les enfants aller à l'école. On a beau former des enseignants, construire et rénover des écoles, il faut quand même avoir une solution de rechange. Dans ces régions, cela signifie parfois qu'il faut prévoir une éducation communautaire dans la maison de quelqu'un ou à un autre endroit. À part les écoles publiques, nous avons établi près de 4 000 écoles communautaires.

Je voudrais mentionner très rapidement, tandis que nous préparons les programmes futurs, que le Canada a très tôt assumé un rôle de leadership en ce qui concerne ce qu'on appelait alors le comité d'examen de l'éducation, collaborant avec le ministère de l'Éducation pour régler les problèmes d'envergure nationale. Les solutions étaient ensuite appliquées à l'échelle locale. Le comité s'est finalement transformé en une sorte de conseil de perfectionnement des ressources humaines.

Il est tout aussi important de travailler au niveau local et communautaire que de collaborer avec les autres donateurs. Ainsi, lorsque le budget passe de 200 à 100 millions de dollars, nous avons toujours la possibilité d'obtenir le concours d'autres parties. Nous continuerons à le faire.

• (1615)

**Mme Lois Brown:** Nous aurons donc vraiment besoin de suivre parallèlement les questions de gouvernance...

**Mme Françoise Ducros:** Absolument.

**Mme Lois Brown:** ... parce que l'éducation n'avancera pas toute seule. Toutefois, je crois comprendre en vous écoutant que, même dans cette période relativement courte, nous avons réalisé des gains inimaginables, surtout en ce qui concerne l'éducation des filles, et nous pouvons nous attendre à ce que cela continue grâce à cette nouvelle orientation.

Il y a une autre chose que je voudrais préciser. Quand vous parlez de rénover des écoles, il ne s'agit pas simplement de construire un nouveau mur ou de faire une petite réparation. En réalité, vous augmentez la capacité de l'établissement. Est-ce exact?

**Mme Françoise Ducros:** C'est tout à fait exact.

Pour éviter de donner l'impression que les travaux de rénovation sont très mineurs, une école n'est tenue pour rénovée que si nous y avons ajouté au moins une nouvelle salle de classe, ce qui augmenterait sa capacité de 32 élèves. Dans certains cas, de toutes nouvelles écoles ont été construites. Dans la ville de Kandahar, nous avons 400 enfants. Dans d'autres cas, des établissements ont été rénovés. Toutefois, pour les compter, il faut qu'ils puissent accueillir au moins 32 enfants de plus. Est-ce que ce chiffre est exact?

**Mme Melanie Boyd (directrice, Planification, Groupe de travail sur l'Afghanistan et le Pakistan, Agence canadienne de développement international):** En fait, c'est parfois davantage quand les écoles accueillent plus d'un groupe d'élèves.

**Mme Lois Brown:** Y a-t-il vraiment des écoles qui enseignent à des groupes différents d'enfants à différentes heures?

**Mme Françoise Ducros:** Oh, absolument. La plupart des écoles du pays enseignent à deux groupes distincts d'écoliers.

**Mme Lois Brown:** Ainsi, les repères ont évolué, et nous avons davantage de filles dans les écoles.

Et qu'en est-il de la participation des femmes au système d'éducation? Le taux d'alphabétisation des femmes a-t-il augmenté?

• (1620)

**Mme Françoise Ducros:** Nous ne sommes pas encore en mesure de déterminer les hausses du taux d'alphabétisation. Nous pouvons seulement dire que lorsque les repères ont été établis, il n'y avait pas d'enfants dans le système d'éducation officiel. Il n'y avait que 400 000 garçons. Aujourd'hui, le nombre d'écoliers se situe entre 6,2 et 7 millions, dont un tiers dans les programmes d'éducation communautaire. Nous pouvons déterminer où vont les filles. Nous avons 110 000 enseignants de plus qui ont été formés dans le pays, dont un tiers de femmes. Nous avons formé 3 000 enseignants à Kandahar, et nous travaillons avec le ministère de l'Éducation, dans le cadre des efforts de création de capacités, pour encourager la formation et l'agrément dans le cas des femmes.

**Le président:** Il va falloir s'arrêter là.

Monsieur Dechert.

**M. Bob Dechert (Mississauga—Erindale, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie aussi Mme Ducros et ses collègues pour leur présence au comité aujourd'hui.

Lorsque le comité a visité l'Afghanistan l'année dernière, j'avais été impressionné par le travail de l'ACDI, de son personnel et de ses partenaires. Les Canadiens sont très au courant de ce que font les militaires là-bas, mais je ne crois pas qu'ils en sachent assez sur l'excellent travail de l'ACDI. Je suis fier de ce que j'ai vu vos collègues faire dans des conditions difficiles. Je pense que les Canadiens devraient être mieux renseignés à ce sujet.

J'aimerais user de vos bons offices pour transmettre un message à l'ACDI: je vous en prie, communiquez davantage avec la population canadienne pour la mettre au courant du succès des nombreux programmes que le Canada a réalisés en Afghanistan. Les Canadiens doivent savoir que vous apportez des changements positifs dans la vie des Afghans. C'est un peu la responsabilité de tous les députés de le faire. Je m'efforce de transmettre ce message chaque fois que j'en ai l'occasion dans ma circonscription et ailleurs, et j'encourage mes collègues à en faire autant. Nous devons mieux renseigner les Canadiens sur le rôle de leadership assumé par leur pays en Afghanistan, afin de réaliser des changements positifs qui profitent aux peuples de la région et servent la cause de la paix mondiale dans les années à venir. Je vous remercie donc pour cela.

Vous avez mentionné, dans votre exposé préliminaire, que la primauté du droit et les droits de la personne constituent l'une de vos priorités. J'aimerais discuter du système de justice en Afghanistan et de ce que nous faisons pour favoriser son développement.

Pendant que nous étions en Afghanistan, un certain nombre d'observateurs nous ont dit que la population locale aimait bien le système de justice qu'avait établi l'ancien régime taliban parce qu'il était impartial et à l'abri de la corruption. S'il y avait un différend entre deux agriculteurs au sujet d'une terre, ils avaient l'impression qu'ils pouvaient obtenir une décision juste qui ne serait pas basée sur le plus gros pot-de-vin offert à un juge. Nous faisons beaucoup d'efforts pour former la police afghane afin d'en faire la première ligne du système de justice et de lui inculquer de bonnes techniques

d'enquête. Je crois que nos agents de police canadiens ont fait un excellent travail à cet égard en Afghanistan.

Est-ce que l'ACDI ou un autre organisme fédéral fait de la formation ou du mentorat pour les juges, les procureurs et le personnel judiciaire? Si ce n'est pas le cas, devrions-nous le faire? Que proposez-vous à ce sujet?

**Mme Françoise Ducros:** J'ai eu l'avantage de discuter avec mes collègues des priorités assumées par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Le MAECI concentrera ses efforts sur la justice et la primauté du droit. Il s'occupe des programmes correspondants. Je ne suis pas au courant de l'état d'avancement de ces programmes, mais je sais que c'est une priorité au chapitre de la création de capacités.

L'ACDI collabore avec ses collègues pour partager les enseignements tirés de l'expérience acquise en matière de création de capacités et de l'affectation d'experts au ministère de la Justice et ailleurs. Ce n'est pas mon domaine, mais je peux vous assurer que c'est une chose dont nous nous occupons.

En ce qui concerne les programmes de 2011, le ministère des Affaires étrangères a fait du travail, surtout dans le domaine de la rédaction législative et de la création de capacités au ministère de la Justice. Je ne peux pas parler de la formation des juges et des procureurs, même si je crois savoir que le ministère envisage une vaste approche dans le cadre du GPSF, ou Fonds pour la paix et la sécurité mondiales.

**M. Bob Dechert:** D'accord. Ce n'est donc pas comme le GPS que j'ai dans ma voiture et qui m'indique le chemin à suivre pour venir au Parlement.

**Mme Françoise Ducros:** Le ministère a certainement examiné le problème et a fait le même diagnostic que vous. Il étudie les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif.

**M. Bob Dechert:** Je vous remercie. Il est évidemment important de renforcer la confiance du peuple afghan dans son gouvernement démocratiquement élu. Je vous encourage donc à en faire davantage dans ce domaine.

Pouvez-vous nous dire de quelle façon, à votre avis, la transition entre un rôle militaire et un rôle non militaire se répercutera sur l'aide accordée à l'Afghanistan?

• (1625)

**Mme Françoise Ducros:** Le retrait des forces stationnées à Kandahar signifie qu'au-delà de 2011, nous ne réaliserons plus de programmes particuliers à Kandahar au chapitre de l'aide au développement. Nous avons de bonnes raisons de croire que nous avons intégré un élément de durabilité assez solide dans les projets que nous avons entrepris. Nous serons certainement en mesure de faire profiter de notre expérience les collègues qui prendront la relève. Il y a une énorme augmentation de la présence américaine, y compris du côté civil.

Nos projets étaient conçus pour être terminés en 2011. J'espère ou plutôt je crois qu'ils seront durables à cause des mécanismes que nous avons mis en place, et notamment les mécanismes tels que le Centre communautaire canado-afghan dont nous avons parlé plus tôt.

Nous espérons tirer parti de l'expérience acquise et des enseignements que nous en avons tirés à Kandahar dans le cadre des programmes nationaux, grâce à notre compréhension des effets du travail fait sur le terrain sur les activités d'envergure nationale. Les programmes nationaux seront touchés par les réductions, mais nous continuerons à nous en occuper. Le fait est que nos activités ne seront plus centrées sur Kandahar.

En parlant des programmes, je dirai que nous avons acquis une vaste expérience du travail en Afghanistan. La plupart des programmes réalisés à l'extérieur de Kandahar existaient auparavant et seront donc maintenus.

**Le président:** Merci beaucoup.

À vous, monsieur Dion.

[Français]

**L'hon. Stéphane Dion (Saint-Laurent—Cartierville, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Madame Ducros, madame Boyd, monsieur Melanson, bonjour et bienvenue.

[Traduction]

J'ai deux séries de questions à poser. La première porte sur les coûts et l'argent, et la seconde, sur la création de capacités.

En ce qui concerne l'argent, d'après le gouvernement du Canada, le coût de l'engagement du Canada en Afghanistan entre 2011 et 2014 s'élèvera à 700 millions de dollars par an sur trois ans. Le coût définitif sera connu en 2014, ces chiffres étant des estimations.

Je suis un peu surpris par les chiffres que vous avez donnés à M. Bachand. Pouvez-vous nous dire quelle est exactement la part de l'ACDI dans ce budget de 700 millions de dollars par an?

[Français]

**Mme Françoise Ducros:** Je ne peux pas vous parler de la question du coût total et de la question de la formation sur laquelle nous travaillons avec le gouvernement du Canada.

Par ailleurs, en ce qui a trait à l'ACDI, notre programmation a déjà été annoncée par la ministre. Elle s'établira à près de 100 millions de dollars par année au cours des trois prochaines années. Cela est lié aux coûts de 700 millions de dollars qui ont été annoncés et au montant de 75 millions de dollars pour cinq ans qui été accordé lors de l'initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants.

En réponse à la question de M. Harris, l'ACDI est là à long terme. Il n'y a aucune raison de croire que l'ACDI ne continuera pas d'être en Afghanistan après 2014. Il s'agit d'environ 100 millions de dollars par année pour les trois prochaines années, incluant l'initiative dont vous avez parlé et l'initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants.

**L'hon. Stéphane Dion:** On peut s'étonner quand même qu'une mission de nature militaire qui devient une mission de nature civile ne consacre qu'un dollar sur sept aux responsabilités qui sont les vôtres.

**Mme Françoise Ducros:** Je vais laisser le soin à mes maîtres politiques de répondre aux questions sur la mission.

[Traduction]

**L'hon. Stéphane Dion:** Quelle part de cet argent sera affectée à l'aide humanitaire dispensée par l'entremise de l'ACDI?

**Mme Françoise Ducros:** Nous travaillons encore sur les initiatives prévues et la répartition des 100 millions de dollars en fonction de ce que nous essayons de faire actuellement. La

répartition du budget entre les trois priorités reste encore à faire. Elle dépendra de la façon dont nous concevons le programme.

**L'hon. Stéphane Dion:** Pouvez-vous nous donner une idée approximative de ce qui sera consacré à l'aide humanitaire?

**Mme Françoise Ducros:** Non, je ne peux pas le faire, mais je peux vous dire combien d'argent nous avons consacré à l'aide humanitaire jusqu'ici.

Quelle a été la part de l'aide humanitaire ces trois dernières années?

**Mme Melanie Boyd:** Elle a varié d'une année à l'autre, mais elle se situe aux alentours de 25 ou 30 millions de dollars par an. C'est à peu près de cet ordre de grandeur.

**L'hon. Stéphane Dion:** Nous attendons-nous à ce que la part de l'aide humanitaire augmente puisque la mission cessera d'être centrée autant sur l'aspect militaire?

**Mme Françoise Ducros:** Je ne veux pas me lancer dans des conjectures sur la façon dont...

**L'hon. Stéphane Dion:** C'est cependant l'évolution logique de la mission.

**Mme Françoise Ducros:** La logique de la mission, c'est que nous faisons beaucoup de travail de développement à deux endroits. Nous faisons du travail de développement qui continuera à diminuer dans les diverses régions, mais sera concentré sur un programme national. Depuis longtemps, le Canada est l'un des principaux donateurs d'aide humanitaire, particulièrement en ce qui concerne la sécurité alimentaire. Nous croyons que nous continuerons à assumer ce rôle. Je crois cependant qu'il serait malhonnête de ma part d'essayer d'aller plus loin.

● (1630)

[Français]

**L'hon. Stéphane Dion:** En ce qui a trait à la capacité de construction, votre document montre à quel point l'ACDI travaille fort. Toutefois, les Canadiens veulent certainement apprendre quel savoir et quel savoir-faire transmet-on aux Afghans eux-mêmes.

À la question de M. Dechert pour ce qui est des trois projets de signature, vous avez dit être confiante parce que les Américains seront là pour prendre le relais. Cependant, les Afghans eux-mêmes sont-ils aujourd'hui capables de vacciner leur population contre la polio? Sont-ils capables de bâtir des écoles et de former leurs enseignants? Enfin, en matière de gestion de l'eau et de gestion de barrages, avons-nous aidé à former des ingénieurs et des travailleurs qualifiés ou avons-nous plutôt tout fait par nous-mêmes et déployé peu d'efforts pour s'assurer qu'ils prennent le relais dans leur propre pays, ce qui est le but de notre présence là-bas?

**Mme Françoise Ducros:** C'est ma question préférée. J'espère que je n'ai pas donné l'impression qu'on essayait de relayer nos projets aux Américains.

[Traduction]

Il y a l'aspect de la création de capacités dans tous les projets dont nous nous sommes occupés. Ainsi, au chapitre de la formation des enseignants, nous ne nous sommes pas limités à enseigner. Nous avons travaillé avec le ministère de l'Éducation pour établir des programmes d'études et des programmes de formation d'enseignants et de formation de formateurs. Pour ce qui est des ressources en eau et des structures de gouvernance, nous avons établi, dans le cadre du projet du barrage Dahla, un conseil sur l'utilisation de l'eau. Par conséquent, tout ce que nous avons fait était conçu en fonction d'un transfert de la gestion à la population locale.

J'aimerais corriger l'impression que je pourrais avoir donné au sujet des projets réalisés à Kandahar, la construction d'écoles pour la formation d'enseignants et l'élaboration de programmes d'études. Compte tenu du fait que l'Afghanistan est un projet qui doit durer 50 ans ou plus, nous nous sommes efforcés, dans chaque travail que nous avons réalisé et dans toute la mesure du possible, de faire en sorte que les projets soient durables et puissent être pris en charge par les Afghans.

**Le président:** Je regrette. Le temps de parole est écoulé.

Nous allons maintenant passer à M. Obhrai.

**M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC):** Merci.

Je remercie les témoins de leur présence et des renseignements qu'ils nous donnent.

Après 2011 et la fin de la mission militaire, l'Afghanistan deviendra l'un des principaux centres d'intérêt de l'ACDI. Bien sûr, il y a aussi le ministère des Affaires étrangères et les autres qui composeront le tableau d'ensemble de l'aide canadienne à l'Afghanistan.

Nous avons réalisé là des projets de premier plan et beaucoup d'autres choses. Pouvez-vous nous donner une idée du niveau que nous avons atteint par rapport au passé, ainsi que de l'argent que nous avons dépensé? L'opposition parle du budget futur, mais semble oublier tout ce que nous avons déjà investi. Parlez-nous donc des investissements que nous avons faits jusqu'ici et donnez-nous une idée d'ensemble de ce que nous avons accompli en Afghanistan.

Permettez-moi de faire une petite réserve ici. Chaque fois que nous parlons d'une mission militaire, il y a toujours quelqu'un pour évoquer des revers. Bien sûr, l'idée était que Kandahar... J'ai discuté avec des responsables de l'ACDI et, comme Bob, j'ai été très impressionné. Mais, si vous devez nous laisser une impression, dites-nous ce que vous avez fait de tout cet argent. Qu'allons-nous réaliser dans les trois prochaines années? Et, sur le plan de l'objectif global, où est-ce que le Canada se situe?

**Mme Françoise Ducros:** Comme vous l'avez dit, je vais laisser de côté les projets de premier plan.

En ce qui concerne les indicateurs et les succès, d'après la ministre elle-même, 66 p. 100 de la population a aujourd'hui accès à des soins de santé primaire à moins de deux heures de marche, par rapport à 9 p. 100 en 2000. Le Canada a donné de la formation à 1 450 médecins, infirmières, sages-femmes et travailleurs de santé communautaire. Sept millions d'enfants ont été vaccinés contre la polio. C'était un projet de vaccination presque entièrement financé par le Canada.

Il y a maintenant 4 000 écoles et centres d'apprentissage communautaires établis dans des régions du pays qui n'étaient pratiquement pas desservies dans le passé et dont un certain nombre n'avaient pas du tout d'écoles. En Afghanistan, on compte aujourd'hui 158 000 enseignants, par rapport à 21 000 en 2002, et 29 p. 100 d'entre eux sont des femmes. À l'heure actuelle, 6 millions d'enfants, dont un tiers de filles, vont à l'école à comparer à 400 000 écoliers ne comprenant pratiquement que des garçons.

Nous avons déminé 500 kilomètres carrés de territoire et avons donné à plus de 500 000 Afghans une formation sur les dangers des mines terrestres. Cela ne fait pas partie des trois projets de premier plan.

De plus, dans le domaine de la création de capacités, nous avons travaillé en consultation étroite avec le ministère de l'Éducation pour élaborer des programmes d'études et avec des instances communautaires pour établir des commissions scolaires. Nous avons donné de

la formation en rédaction législative. Nous avons collaboré avec des institutions qui sont devenues indépendantes et bien connues, comme la Commission indépendante des droits de la personne de l'Afghanistan.

Je crois que nous avons beaucoup réalisé dans un pays qui n'avait pratiquement rien après 30 ans de guerre. Cela étant dit, il serait malhonnête de ma part de ne pas dire que tous les indicateurs de développement humain restent encore très bas en Afghanistan. Qu'il s'agisse des taux d'alphabétisation ou des indicateurs liés aux soins de santé, il reste encore beaucoup à faire.

Nous continuerons ce travail d'édification en tenant compte d'autres observations formulées au sujet de ces succès. Nous continuerons à concentrer nos efforts sur l'éducation, à réaliser l'initiative d'éradication de la polio et à contribuer partout où nous le pouvons à la création de capacités, sans nous départir du rôle que nous avons joué comme importants donateurs sur le front humanitaire.

Bref, je crois que l'investissement a été fructueux. En ce qui concerne l'importance du budget, on peut bien dire que les fonds passeront de 200 à 100 millions de dollars, mais ce travail constitue quand même l'une des plus grandes initiatives de développement jamais entreprises par le Canada. L'Afghanistan comptera toujours parmi les cinq plus grands bénéficiaires de l'aide canadienne au développement.

• (1635)

**M. Deepak Obhrai:** Où nous situons-nous par rapport à nos partenaires?

**Mme Françoise Ducros:** Il est difficile de dire où nous nous situons après 2011. Nous étions en troisième ou en quatrième position parmi les donateurs jusqu'en 2011. Comme les dons se poursuivent encore après la conférence de Kaboul, nous serons probablement en sixième ou septième position parmi les donateurs bilatéraux, y compris les plus importants, comme les États-Unis et l'Europe.

**M. Deepak Obhrai:** Est-ce que les 100 millions de dollars par an pendant trois ans s'ajoutent à la nouvelle initiative annoncée par le premier ministre en faveur des mères et des enfants? L'Afghanistan est l'un des pays ciblés par cette initiative.

**Mme Françoise Ducros:** L'Afghanistan est l'un des pays ciblés par l'ACDI.

**M. Deepak Obhrai:** Y a-t-il des fonds supplémentaires en ce moment, ou bien cela fait-il partie des 100 millions de dollars?

**Mme Françoise Ducros:** En ce qui concerne la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, l'Afghanistan est l'un des huit pays ciblés. L'argent prévu à cette fin s'ajoute à ce qui a été annoncé le 16 novembre.

**M. Deepak Obhrai:** Oui. Cet argent s'ajoute donc au budget prévu.

**Mme Françoise Ducros:** Oui.

**Le président:** Je regrette, votre temps de parole est écoulé. Quand il y a de bonnes nouvelles, les cinq minutes passent vraiment très vite.

**M. Deepak Obhrai:** Vous leur avez donné une minute de plus, pourquoi pas moi?

**Le président:** Vous avez en fait dépassé un peu votre temps de parole. C'est pour cela que je disais que lorsqu'on entend de bonnes nouvelles, le temps passe vite.

À vous, monsieur Dorion.

[Français]

**M. Jean Dorion (Longueuil—Pierre-Boucher, BQ):** Mesdames Ducros et Boyd, monsieur Melanson, je vous remercie d'être ici parmi nous

Madame Ducros, les autres pays donateurs qui interviennent à l'heure actuelle dans le dossier afghan ont-ils tendance à maintenir leurs projets ou se retirent-ils? On a senti que c'était le cas sur le plan militaire. Sur le plan du développement, maintiennent-ils leurs projets?

**Mme Françoise Ducros:** Il est difficile de savoir ce qu'ils vont faire. Certains engagements ont été pris lors de la conférence de Kaboul. Ceux qui étaient déjà là continuent d'y être. En ce qui a trait à ceux qui se sont retirés, comme les Néerlandais...

[Traduction]

Je ne sais pas si les Néerlandais ont maintenu ou suspendu leur aide.

[Français]

Je vous transmettrai cette information, mais il est certain que ceux qui se sont retirés militairement ont encore certaines initiatives. D'autres donateurs qui ne sont pas là militairement — notamment les Japonais — ont fait des dons significatifs sur le plan du développement. Nous pouvons facilement vous fournir ces données.

**M. Jean Dorion:** Cela m'intéresserait beaucoup.

Mon autre question porte sur la situation des femmes. Vous avez fait état de progrès dans le domaine de l'éducation. Les chiffres que vous avez cités sont impressionnants. En effet, je pense que nous ne pouvons changer la situation des femmes en Afghanistan que par une plus grande éducation des femmes elles-mêmes, ce qui est un facteur fondamental.

De quelle façon l'ACDI peut-elle intervenir? Vous avez mentionné que la situation des femmes restait précaire. Quels moyens faudrait-il mettre de l'avant, à l'exception de la question de l'éducation, pour obtenir des résultats concrets dans le domaine de la promotion du statut de la femme en Afghanistan?

**Mme Françoise Ducros:** En fait, en se concentrant sur l'éducation et sur la santé, on prend des mesures spécifiques dans ces domaines. En ce qui a trait à nos autres initiatives, il y a des façons de cibler l'aide humanitaire de manière à ce que cela encourage la participation des femmes. Il y a toute la question de la gouvernance et du développement des capacités. On essaie de faire en sorte que les politiques gouvernementales tiennent compte de ces besoins.

En ce qui a trait à ce qu'on a fait jusqu'à maintenant, il y avait beaucoup de formation sur le plan du développement démocratique, incluant la formation des femmes parlementaires et des candidates. D'ailleurs, 70 p. 100 des candidates aux dernières élections provinciales ont été formées dans le cadre d'initiatives canadiennes. En fait, nos projets portant sur le développement des droits de la personne sera axé surtout sur les femmes. Tout le travail qui sera fait avec les commissions des droits de la personne abordera ces questions de façon globale.

**M. Jean Dorion:** En ce qui concerne la situation globale, il y a également un facteur politique très important. On peut imaginer que deux formes d'évolution peuvent faire reculer la situation des femmes. Il y a notamment un plus grand contrôle du terrain par les talibans eux-mêmes. Le sentez-vous? Cela provoque-t-il l'effet que l'on craint sur la situation des femmes? L'autre forme d'évolution est le désir du gouvernement Karzai de négocier, dans une certaine mesure, avec les talibans et de tenter de trouver un quelconque terrain d'entente avec eux. Encore là, il se peut bien que les femmes

soient sacrifiées dans ce genre de négociation. Sentez-vous cela sur le terrain?

• (1640)

**Mme Françoise Ducros:** En ce qui concerne la question de la négociation et de la réintégration, le gouvernement du Canada et ses alliés se sont prononcés sur le fait que notre approche devait tenir compte de l'impact sur les femmes. D'ailleurs, le travail effectué par le gouvernement du Canada par l'entremise du ministère des Affaires étrangères et de l'ACDI à la commission des droits de la personne a tenu compte de cette question.

Pour ce qui est de ce que je ressens, ce serait un peu prétentieux de ma part de dire que je ressens quelque chose en ce qui concerne les talibans. Toutefois, dans toutes les discussions sur le développement de politiques au sein des ministères, nous soulignons qu'il faut tenir compte de cette question et de ces enjeux.

**M. Jean Dorion:** Physiquement, il y a des effets. Quand les talibans prennent le contrôle d'un territoire, on ne peut plus poursuivre certains projets. Est-ce le cas? Sentez-vous une avancée des talibans?

[Traduction]

**Le président:** Il faudrait conclure rapidement.

[Français]

**Mme Françoise Ducros:** Je ne peux pas me prononcer sur cette question. J'ai les mêmes rapports que vous.

**M. Jean Dorion:** Merci madame.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

À vous, monsieur Hawn.

**L'hon. Laurie Hawn:** Merci, monsieur le président.

Je remercie également nos témoins.

Madame Ducros, je voudrais revenir sur une chose que vous avez mentionnée tout à l'heure. Le changement de la nature de la mission militaire ne modifiera pas radicalement la mission de l'ACDI. Le lieu changera peut-être, de même que le budget, mais la mission restera essentiellement la même.

Vous serez basés à Kaboul. Vous avez toujours l'intention d'aller un peu partout dans le pays pour visiter les projets, etc. Que pensez-vous du degré de difficulté d'une telle mission? Croyez-vous qu'il changera lorsque les militaires canadiens assumeront un rôle de formation et que vous devrez compter sur d'autres pour votre sécurité? Êtes-vous inquiète?

• (1645)

**Mme Françoise Ducros:** L'ACDI continuera à travailler comme elle le fait dans d'autres régions de difficulté équivalente. Nous compterons sur des partenaires de confiance dans certains cas et, dans d'autres, nos partenaires devront prendre des mesures pour assurer la sécurité. La situation à Kandahar était très particulière. Il y a d'autres régions secouées par des conflits. Nous avons déjà travaillé dans des circonstances semblables.

Y a-t-il un haut degré de difficulté? Il est difficile de travailler dans ces régions, mais nous le faisons ailleurs, comme au Soudan et dans d'autres États défaillants touchés par des conflits. Oui. Nous devons bien sûr tenir compte de la façon de travailler. Nous devons maintenir la formation que nous donnons aux gens qui travaillent dans des environnements dangereux. Nous prendrons d'autres mesures de sécurité. Je suis sûre que nous pourrions continuer à travailler dans ces régions.

**L'hon. Laurie Hawn:** Je vous remercie.

J'aimerais en savoir davantage sur l'alphabétisation. Comment définissez-vous la littératie dans le contexte afghan? Est-ce la connaissance de la lecture, de l'écriture et du calcul? Comment la mesurez-vous?

**Mme Françoise Ducros:** Je suis accompagnée aujourd'hui de l'expert en alphabétisation. Avec la permission du président, je vais demander à M. Melanson de répondre à la question.

**Le président:** Allez-y.

**M. James Melanson (directeur général, Groupe de travail sur l'Afghanistan et le Pakistan, Agence canadienne de développement international):** Nous avons différentes approches de la littératie.

Madame Ducros a mentionné l'éducation communautaire. C'est la partie la moins formelle du système d'éducation que fréquentent surtout les filles et qui peut les orienter plus tard vers le système d'éducation officiel.

Il y a aussi bien sur le système d'éducation officiel.

Nous avons aussi l'alphabétisation des adultes, programme que nous parrainons depuis un certain temps, de concert avec le Programme alimentaire mondial et l'UNICEF. Dans les régions souffrant d'insécurité alimentaire, nous offrons aux adultes une ration alimentaire pour compenser le temps qu'ils passent chez nous parce que ce sont des gens pauvres. Ils suivent un programme de neuf mois qui leur permet d'atteindre un certain niveau d'alphabétisme fonctionnel. Nous les évaluons à la fin du programme.

Ce sont les trois moyens d'alphabétisation que nous utilisons.

**L'hon. Laurie Hawn:** Il ne s'agit donc pas strictement, comme je l'ai dit, de la connaissance de la lecture, de l'écriture et du calcul. Il s'agit plutôt d'alphabétisme fonctionnel, si on peut l'appeler ainsi.

**M. James Melanson:** C'est exact, surtout dans le cas des adultes.

**L'hon. Laurie Hawn:** Comment peut-on maintenir cet alphabétisme? De toute évidence, nous voulons faire monter le taux d'alphabétisation en fonction du nombre de personnes que nous estimons alphabètes. À votre avis, comment pouvons-nous ou comment peuvent-ils maintenir ce niveau d'alphabétisme pour que les gens que nous jugeons alphabètes aujourd'hui le soient encore dans 20 ans?

**M. James Melanson:** C'est une question difficile. Dans 20 ans, cela dépendra surtout des jeunes et, par conséquent, de la qualité de l'éducation qu'ils reçoivent. Nous essayons de concentrer les efforts sur les enseignants. Vous avez pu voir certains aspects de notre mission de formation des enseignants en Afghanistan, non seulement du côté officiel, mais aussi dans les établissements communautaires où on peut toucher des gens qu'il est impossible de toucher autrement.

**L'hon. Laurie Hawn:** Je suppose que c'est Mme Ducros qui répondra à ma question suivante. Pour moi, comme pour ceux d'entre nous qui ont été en Afghanistan, la confiance est un facteur extrêmement important pour que les Afghans puissent avancer. Les Afghans doivent être persuadés qu'ils peuvent s'en sortir. L'espérance moyenne de vie dans le pays étant de 43 ans et le pays ayant été en guerre depuis 33 ans, la plupart des gens ne connaissent rien d'autre que la situation actuelle. Vous sentez-vous capables de leur donner cette confiance dont ils ont besoin pour espérer s'en sortir par eux-mêmes?

**Mme Françoise Ducros:** C'est une question très subjective. Ma réponse, tout aussi subjective, c'est que plus nous consacrerons

d'efforts pour les amener à prendre les choses en charge eux-mêmes, plus nous travaillerons la main dans la main, plus nous les persuaderons que ce sont eux qui agissent, plus leur confiance augmentera.

J'ajouterai, tout aussi subjectivement, qu'aux multiples tables rondes où j'ai rencontré des membres de la société civile, des responsables du ministère de l'Éducation, le directeur de l'éducation à Kandahar qui continue à travailler malgré les menaces de mort dont il fait l'objet, les membres du Centre communautaire canado-afghan et les gens qui donnent la formation professionnelle, j'ai pu voir se développer cette confiance. Il ne faut pas perdre de vue que c'est un travail à long terme, qu'il y a de multiples donateurs dont nous faisons partie et que nous devons être engagés pour le long terme sur le plan du développement.

**L'hon. Laurie Hawn:** Monsieur le président, j'ai à poser une question très précise. Ce sera bref.

**Le président:** Ce sera la dernière.

**L'hon. Laurie Hawn:** Vous avez parlé de quelque 1 450 travailleurs de la santé formés par le Canada. Avez-vous une idée du nombre total de travailleurs formés dans tout le pays?

**Mme Françoise Ducros:** Je peux trouver le chiffre assez rapidement. Il figure dans le rapport trimestriel. Nous pouvons vous le donner avant de partir aujourd'hui. Il y en a des milliers.

**L'hon. Laurie Hawn:** D'accord. Le nombre est donc important.

**Mme Françoise Ducros:** Oui, c'est un nombre assez important. Nous pourrions vous le communiquer avant de quitter cette salle.

• (1650)

**L'hon. Laurie Hawn:** Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup.

À vous, monsieur Dion.

[Français]

**L'hon. Stéphane Dion:** Merci, monsieur le président.

J'ai deux brèves questions.

Votre réponse à la question de M. Dorion sur l'avancée ou le recul des talibans m'a inquiété. On ne peut pas dire que c'est une question purement militaire qui ne vous touche pas, puisqu'une avancée des talibans remettrait en cause vos programmes, vos écoles. En fait, cela remettrait tout en cause. Je vous donne donc une deuxième chance de répondre à cette question.

L'autre question porte sur le développement de capacités, c'est-à-dire la possibilité qu'il y ait une action autonome des Afghans. Avez-vous des études qui mesurent les résultats touchant cela et vos programmes? Si oui, ces études pourraient-elles être communiquées à ce comité?

**Mme Françoise Ducros:** En réponse à votre première question, je n'essaie pas d'éviter une question. En ce qui a trait aux projets de l'ACDI, je n'ai pas vu d'incursion qui ont créé des interruptions. Dans certaines situations, des projets ont subi des impacts. Il n'y a eu aucun projet où l'avancée des Talibans a arrêté la progression d'un projet.

Je me sens incapable de dire s'il y a une avancée ou un recul. En ce qui a trait à nos projets sur l'éducation à Kandahar, sur le développement des capacités, sur la question de la gouvernance locale à Kandahar et sur tous les projets qu'on a entamés, je ne vois que des progrès. Parfois, c'est très lent. Parfois, cela arrête, mais il y a des arrêts et des avancées.

En ce qui a trait à des études sur le développement des capacités, on peut vous en transmettre plusieurs. Il y en a sur les enjeux ou les efforts actuels au sein de différents ministères. Ce sont eux qui assument le leadership sur le plan du développement des programmes en éducation, par exemple, ou pour ce qui est du ministère des finances où les Afghans eux-mêmes font le travail. Auparavant, c'était fait par des experts techniques. On peut vous donner cela dans le contexte du...

[Traduction]

rapport du BCAG sur la création de capacités et de la façon dont nous mesurons cela. Nous pouvons simplement vous transmettre ce document.

**Le président:** Madame Neville.

**L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.):** Merci.

Je remercie les témoins de leur présence.

Pouvez-vous me dire de quelle façon la résolution 1325 des Nations Unies ainsi que les quatre résolutions suivantes relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité vous ont guidées dans vos activités et de quelle façon vous comptez les intégrer dans votre planification future?

**Mme Françoise Ducros:** Nous sommes certainement conscients de ces résolutions. Nous travaillons avec nos collègues du ministère des Affaires étrangères pour déterminer les répercussions et les déclarations à faire dans ce contexte. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que, dans chaque cas, nous tenons compte de ces résolutions et du fait que nous devons continuer à travailler dans une situation où il nous est impossible, dans le domaine de la création de capacités, de franchir certaines limites dans le cas des femmes.

Je ne sais pas exactement où vous voulez en venir...

Melanie est l'experte. Je vais donc lui demander de répondre à la question.

**Mme Melanie Boyd:** Je ne suis peut-être pas l'experte, mais je peux ajouter que nous avons certainement été consultés au sujet du plan d'action national du Canada sur les résolutions des Nations Unies. À titre d'organisme allié au ministère des Affaires étrangères, nous examinerons très sérieusement le plan d'action en fonction de ce que nous pouvons faire, grâce à notre travail en Afghanistan, pour améliorer les indicateurs du plan d'action.

**L'hon. Anita Neville:** Comptez-vous intégrer des indicateurs sur l'analyse comparative entre les sexes ainsi que des indicateurs sur la paix et la sécurité?

**Mme Melanie Boyd:** En fait, cela fait partie de nos pratiques normalisées dans le cadre du processus de planification de l'ACDI. Lorsque nous élaborons les stratégies de pays, celles-ci sont toujours accompagnées d'une stratégie pour l'égalité des sexes contenant des mesures précises. Nous ajoutons aussi une analyse des conflits, surtout dans un contexte comme celui de l'Afghanistan, au processus d'élaboration de la stratégie de pays. Par conséquent, nous examinerons ces questions de près.

**L'hon. Anita Neville:** Me reste-t-il encore du temps?

**Le président:** Vous avez environ une minute.

**L'hon. Anita Neville:** La vérificatrice générale est d'avis que la plupart des ministères n'ont pas des capacités suffisantes en matière d'analyse comparative entre les sexes. Je suis donc heureuse de vous entendre dire que vous avez fait ces analyses. Pouvez-vous les déposer au comité?

**Mme Melanie Boyd:** Elles sont encore en cours d'élaboration. Comme l'a dit Mme Ducros, nous sommes en train d'élaborer notre stratégie future. Toutefois, en ce qui concerne les capacités internes, je dois vous dire que notre groupe de travail a la chance de disposer de compétences internes en matière d'égalité des sexes.

• (1655)

**L'hon. Anita Neville:** Au sein de l'ACDI?

**Mme Melanie Boyd:** Au sein du groupe de travail de l'ACDI.

**Mme Françoise Ducros:** Au sein du Groupe de travail sur l'Afghanistan et le Pakistan.

**Mme Melanie Boyd:** Oui, au sein du GTAP. Nous avons effectivement un spécialiste à temps plein de l'égalité des sexes qui travaille avec nous sur la planification stratégique et sur la planification détaillée des programmes. C'est un avantage très particulier que nous avons dans le domaine qui vous intéresse.

**L'hon. Anita Neville:** C'est vraiment singulier. Je vous remercie.

**Le président:** Merci beaucoup.

À vous, madame Brown.

**Mme Lois Brown:** Merci, monsieur le président.

Je devrais peut-être adresser ma question à Mme Boyd, si vous n'y voyez pas d'inconvénients.

Au Canada, dans nos propres objectifs relatifs au statut de la femme, nous avons retenu comme élément de première importance la participation des femmes au système électoral. Nous nous attendons à la même chose en Afghanistan. Je vois d'ailleurs une sérieuse dichotomie dans la situation: d'une part, il semble qu'il a toujours été particulièrement difficile d'envoyer les filles à l'école; de l'autre, nous encourageons les femmes à poser leur candidature et il y en a qui arrivent à se faire élire.

Pouvez-vous me dire quels sont les aspects pratiques de l'éducation que nous appuyons pour aider les femmes à réussir dans ces domaines?

J'aurais dû vous dire, monsieur le président, que je partage mon temps de parole avec M. Storseth.

**Mme Melanie Boyd:** Avant les deux élections aux conseils provinciaux qui ont eu lieu en 2009 de même qu'avant les élections législatives de 2010, nous avons encouragé les candidates à participer à des cours sur la campagne électorale où nous leur apprenions toutes sortes de choses très pratiques. Comment parler en public? Comment former des réseaux? Comment recueillir des fonds? Comment affronter la résistance de votre famille à votre participation au processus politique? Comment formuler une plateforme électorale? Ensuite, une fois les élections terminées, nous avons examiné les moyens d'appuyer les candidates élues. Qu'implique l'élection au parlement, particulièrement pour des femmes qui sont députées pour la première fois? Elles pourraient ne pas vraiment comprendre le rôle d'un député, et encore moins ce qu'il convient pour une femme de faire pour être efficace dans un contexte très difficile.

L'une de nos organisations partenaires envisage de jumeler des députées expérimentées et des femmes qui viennent d'être élues. Nous appuyons toute une gamme de stratégies.

**Mme Lois Brown:** Nous pourrions peut-être étendre ce programme en les jumelant à des parlementaires du Canada.

**Mme Melanie Boyd:** Ce serait intéressant.

**Le président:** Monsieur Storseth.



**M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui.

Passer de 400 000 à 6 millions d'enfants à l'école est un exploit vraiment remarquable. Je suppose que nous parlons d'éducation de base, au niveau primaire. Quelles capacités l'Afghanistan possède-t-il au niveau postsecondaire? Prévoit-on augmenter ces capacités pour éviter que trop de gens aillent faire des études à l'étranger?

**Mme Françoise Ducros:** En fait, la question de l'éducation postsecondaire constitue l'une des priorités nationales du gouvernement afghan. Les capacités sont faibles.

Melanie, vous pouvez donner quelques détails précis, si vous le souhaitez.

C'est une chose à laquelle participeront les autres donateurs. Nous ne nous en occupons pas, mais nous travaillerions de concert avec d'autres donateurs si nous avons un apport à faire dans ce domaine.

Voulez-vous répondre, Melanie?

**Mme Melanie Boyd:** Non.

**Mme Françoise Ducros:** Je disais donc que les capacités sont très faibles. Il y a quelques grandes universités qui sont très connues et qui ont une bonne réputation dans la région. En toute franchise, elles ont été dévastées durant la guerre civile, y compris celle de la ville de Kandahar.

**M. Brian Storseth:** Très rapidement, nous avons parlé de vaccination, d'éducation et de toutes les grandes réalisations de la dernière décennie. Je me pose des questions sur la durabilité de tout cela. Y a-t-il déjà des reculs à l'heure actuelle? Sur l'horizon d'une cinquantaine d'années que vous envisagez, croyez-vous que la situation soit durable et qu'une évolution positive est possible? Affrontons-nous déjà des problèmes?

**Mme Françoise Ducros:** Je peux vous parler, par exemple, du ministère de l'Éducation, parce que c'est là que nous travaillons. Dès les premiers temps, nous collaborions avec certaines personnes, dont une Canadienne d'origine afghane qui travaille au ministère depuis quelques années et qui occupe un poste au niveau de directrice générale. Nous collaborons étroitement avec elle. Elle engage de nouveaux employés.

La seule façon pour nous d'assurer une certaine durabilité est de renforcer les capacités que les Afghans possèdent dans les différents ministères. Ces capacités évoluent déjà au ministère de l'Éducation, où nous sommes présents, et au ministère des Finances auquel nous accordons une assistance technique et dont le personnel est en train de prendre en charge différentes activités. Il y a aussi des expatriés qui rentrent en Afghanistan, y compris le gouverneur de Kandahar, le ministre de l'Agriculture et le ministre des Finances, qui ont tous été formés au Canada.

Ce sera un processus à long terme, mais la durabilité s'installe dans ces secteurs.

Nous cherchons également à déterminer quels ministères font preuve de ce genre de croissance des capacités. Nous essayons de cibler ces cas. Nous collaborons avec d'autres donateurs pour déterminer comment ils arrivent à ce résultat.

Par conséquent, nous voyons de la durabilité dans certains cas et à certains endroits, et nous voyons aussi des reculs à d'autres, selon la façon dont les choses progressent. Toutefois, même autour des différents gouverneurs, il y a une lente édification de la structure de gouvernance un peu partout dans le pays.

● (1700)

**M. Brian Storseth:** Je vous remercie.

**Le président:** Merci.

Monsieur Harris, avez-vous d'autres questions?

**M. Jack Harris:** Oui, j'en ai. Je vous remercie.

Nous avons évidemment parlé de l'égalité des sexes. Le communiqué de la conférence de Kaboul mentionne le plan d'action national pour les femmes en Afghanistan ainsi qu'un processus de constitution de repères. Je pense qu'on peut se poser deux questions. Appuyons-nous ce processus ou y sommes-nous associés à titre de partenaires? J'aimerais aussi vous demander des renseignements sur le ministère des Affaires féminines, à titre d'organisme responsable de ce genre de travail. On nous a dit que le ministère est insuffisamment financé, relativement parlant, et qu'il ne dispose pas des ressources nécessaires pour faire son travail.

Il y a également une autre recommandation de la conférence de Kaboul dont nous avons entendu parler. C'est l'engagement des participants à remettre directement au gouvernement la moitié de l'aide au développement, pour renforcer sa capacité et lui permettre d'être perçu comme maître d'œuvre en Afghanistan.

Est-ce que notre appui aux femmes afghanes implique de soutenir le ministère des Affaires féminines? Si ce n'est pas le cas, pourquoi?

**Mme Françoise Ducros:** Je vais laisser Melanie répondre aux aspects précis de la question.

Je voudrais cependant répondre parce que la question de la remise directe de 50 p. 100 de l'aide au gouvernement a été soulevée à plus d'une réunion du comité. Nous n'appuyons pas directement le gouvernement de l'Afghanistan. Nous l'appuyons par l'intermédiaire d'autres mécanismes parce que nous avons des préoccupations à ce sujet.

**M. Jack Harris:** Ainsi, nous ne souscrivons pas à cette recommandation?

**Mme Françoise Ducros:** Non. La conférence de Kaboul a en fait mentionné comme objectif d'accorder un soutien d'environ 50 p. 100, sous forme d'une aide budgétaire directe ou d'une aide liée au budget. Compte tenu des préoccupations sérieuses qui existent au sujet du financement direct du gouvernement, nous essayons de financer en fonction des règles afghanes pour respecter les principes de la conférence de Kaboul en accordant une aide liée au budget plutôt qu'une aide budgétaire directe.

Pour ce qui est du financement du ministère des Affaires féminines, il y a eu un projet de soutien et de création de capacités faisant intervenir le Programme des Nations Unies pour le développement. Nous avons déjà fait des choses de ce genre. Il n'y a sûrement rien qui nous empêche d'envisager cela sur une base permanente.

Il y a des moyens de renforcer les capacités ou de veiller à ce que le ministère dispose des capacités nécessaires pour faire son travail. Nous l'avons déjà fait dans le passé.

**M. Jack Harris:** Il semble y avoir une certaine contradiction. Ou bien nous accordons notre aide, ou bien nous ne l'accordons pas.

J'ai lu le communiqué. Je suppose que nous étions l'une des parties. En fait, le communiqué réaffirme « son ferme appui à l'acheminement d'au moins 50 p. 100 de l'aide au développement par l'intermédiaire du budget de base du gouvernement afghan dans les deux prochaines années ».

Nous appuyons le ministère. Comment pouvons-nous le faire si ce n'est pas en lui versant de l'argent? Lui demandons-nous quels programmes il souhaite réaliser pour que nous puissions les appuyer? Comment cela marche-t-il en pratique?

**Mme Melanie Boyd:** Je vais peut-être revenir à votre question initiale. Vous avez parlé du plan d'action national pour les femmes en Afghanistan et de la question de savoir si nous l'appuyons.

Ce qui se passe au ministère des Affaires féminines fait partie de ce plan d'action, mais une grande part de ce qui arrive au plan dépend de ce qui se passe dans d'autres ministères. Il y aura donc des repères du plan qui seront liés à ce que le ministère de l'Éducation doit réaliser pour faire progresser les intérêts des femmes dans le contexte de l'éducation. Il en est de même pour la santé et différents autres domaines.

Nous avons la possibilité — nous avons l'intention de le faire, comme cela a été le cas dans le passé — de veiller à ce que les ministères avec lesquels nous collaborons honorent effectivement les engagements qu'ils ont pris dans le cadre du plan d'action. C'est un élément. Il y a ensuite l'élément qui vous intéresse, celui du soutien direct du ministère des Affaires féminines.

Comme le dit Mme Ducros, nous examinons les possibilités. Nous croyons savoir qu'il y a deux enjeux à considérer. Le premier concerne la volonté politique du gouvernement de l'Afghanistan. Le second est lié au financement. Si les ministères n'ont pas la volonté politique de réaliser le plan d'action pour les femmes, si cette volonté se limite au seul ministère des Affaires féminines, nous aurions beau financer et appuyer ce ministère, nous ne gagnerions pas grand-chose au chapitre des droits des femmes.

La situation est donc complexe. Nous avons besoin de considérer le tableau d'ensemble.

• (1705)

**M. Jack Harris:** La Commission indépendante des droits de la personne de l'Afghanistan a été mentionnée comme exemple de réussite. Nous avons accueilli le printemps dernier une représentante de la commission qui nous a favorablement impressionnés. Pensez-vous que nous continuerons à l'appuyer? Cela fait-il partie de notre plan?

**Mme Françoise Ducros:** Nous l'envisageons certainement. Aucun de nos programmes n'est encore final. La stratégie doit être approuvée par la ministre. Je ne voudrais donc rien dire, mais il n'y a pas de doute que nous envisageons de maintenir nos relations avec la Commission indépendante des droits de la personne de l'Afghanistan et de continuer à l'appuyer.

**Le président:** Je vous remercie.

Monsieur Wilfert.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir à une question qui a été posée plus tôt pour être bien certain de comprendre quelque chose. Une fois que les opérations militaires canadiennes auront pris fin, comment ferons-nous pour assurer la sécurité du personnel de développement? Aurons-nous recours à des sociétés privées de sécurité? Si ce n'est pas le cas, comment allons-nous collaborer avec les pays de la FIAS pour assurer la protection des membres de notre personnel?

**Mme Françoise Ducros:** À l'heure actuelle, le personnel est basé à Kandahar. Quant à la sécurité du personnel à Kaboul, nous aurons recours au dispositif de sécurité de l'ambassade, qui est fourni en partie par l'ambassade elle-même et en partie par des sociétés privées. De plus, un part du travail que nous faisons actuellement passe par des partenaires de confiance.

Nous faisons actuellement beaucoup de déplacements dans le pays. Les agents de l'ACDI visitent différentes régions et projets et ont besoin d'arrangements permanents.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Quelles répercussions aura alors pour nous la décision prise par le président Karzaï en décembre de l'année dernière d'expulser toutes les sociétés privées de sécurité?

**Mme Françoise Ducros:** Je crois que M. Karzaï a dit qu'il envisage actuellement de dissoudre les sociétés privées de sécurité. Les chefs de mission, y compris notre propre ambassadeur, examinent l'affaire et les moyens de s'organiser avec le président. Nous serons dans la même situation que les autres donateurs. Nous devons donc prendre les dispositions nécessaires.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Pouvez-vous communiquer au comité ces dispositions une fois qu'elles seront prises? De toute évidence, nous ne pouvons pas réaliser le plan proposé à moins d'être sûrs que la sécurité nécessaire est en place.

**Mme Françoise Ducros:** C'est une responsabilité du MAECI, mais je peux demander à mes collègues de mettre le comité au courant de ce qui se passe dans ce domaine.

**L'hon. Bryon Wilfert:** Je crois que c'est extrêmement important pour être en mesure de nous acquitter de notre mandat.

Ce n'est probablement pas votre domaine, mais je voudrais aborder la question de la réconciliation politique et déterminer s'il y aura ou non... Bien entendu, tout cela se situe à l'arrière-plan non seulement pour ce qui est de la sécurité, mais aussi en ce qui a trait à la réconciliation politique et à la possibilité pour les forces extrémistes de revenir siéger au Parlement de l'Afghanistan ou de commencer à disparaître.

Croyez-vous que ce processus a des limites que nous pouvons définir pour être en mesure d'assortir de certaines conditions l'aide que nous fournissons à l'Afghanistan?

**Mme Françoise Ducros:** Je m'excuse. C'est la seule fois que je le fais au cours de cette réunion, mais je dois vous demander de poser cette question à mes collègues des Affaires étrangères.

**L'hon. Bryon Wilfert:** D'accord, mais vous comprenez la nature de la question.

**Mme Françoise Ducros:** Je comprends la nature de la question...

**L'hon. Bryon Wilfert:** Elle est absolument critique.

**Mme Françoise Ducros:** ... et c'est la raison pour laquelle je préfère que mes collègues des Affaires étrangères y répondent.

**L'hon. Bryon Wilfert:** D'accord. Ce sera donc quelque chose...

J'aimerais formuler une observation générale à votre intention. Je ne sais toujours pas ce que nous essayons de faire. Nos contacts avec vous et avec le gouvernement ont pour objet de nous permettre — j'en ai discuté avec le président du comité au sujet de la semaine prochaine — de présenter des recommandations cohérentes et constructives. Le problème est que nous nous ne disposons pas toujours de renseignements complets, sans compter que la situation est très changeante.

Je serais certainement très heureux d'avoir des suggestions au sujet de la façon dont le comité peut communiquer d'une façon plus productive, étant donné que nous avons été chargés par le Parlement d'offrir le genre d'aide que je crois utile pour nous acquitter du mandat qui nous a été confié en mars 2008.

• (1710)

**Le président:** Merci, monsieur Wilfert.

**L'hon. Bryon Wilfert:** C'était une question qui vous était adressée, ainsi qu'à tous les membres du comité. Je serais très heureux — pas nécessairement maintenant, de toute évidence — d'avoir tout ce que vous pouvez nous offrir. Ce serait certainement très utile.

Merci, monsieur le président.

**Mme Françoise Ducros:** D'accord.

**Le président:** C'est très bien. Nous aurons à examiner les travaux du comité dans environ quatre minutes.

Monsieur Bachand.

[Français]

**M. Claude Bachand:** Madame Ducros, j'ai ici en main une étude assez volumineuse réalisée par la Bibliothèque du Parlement. Une section de cette étude parle du rôle de l'aide canadienne au développement et à la démocratie. J'aimerais citer un passage où le Comité de solidarité Canada-Afghanistan présente les arguments suivants:

Si l'on veut que l'ACDI reste l'organisme canadien responsable de l'aide humanitaire et des services de base en Afghanistan, il faut qu'elle reconnaisse ses propres lacunes en Afghanistan — sa lourde bureaucratie et son absence d'orientation cohérente à long terme. De plus, elle devrait redoubler d'efforts pour sensibiliser l'opinion canadienne au travail qu'elle accomplit en Afghanistan et elle devrait être tenue de rendre compte plus clairement de ses activités, dépenses et réalisations. De même, il faudrait exiger que les ONG financées par l'ACDI accordent une plus grande priorité à l'information des Canadiens sur le travail qu'elles réalisent en Afghanistan.

J'aimerais avoir vos réactions à ce sujet.

**Mme Françoise Ducros:** Puis-je savoir la date où ce rapport a été produit?

**M. Claude Bachand:** Il est daté du 27 septembre 2010.

**Mme Françoise Ducros:** Je vous remercie.

Selon moi, il est très important de transmettre de l'information sur nos réalisations en Afghanistan. Nous déployons tous les efforts possibles, et cela inclut tous nos jeunes et moins jeunes qui travaillent en Afghanistan. Lorsqu'ils reviennent d'Afghanistan, on les fait voyager partout au pays pour qu'ils fassent part de leurs différentes opinions.

Pour ma part, je rencontre nos partenaires de façon assez formelle, mais aussi de façon informelle. Par exemple, le 18 janvier, j'ai rencontré 25 partenaires qui travaillent en Afghanistan. Je suis prête à communiquer efficacement et la ministre communique aussi sur la question. Lorsque je rencontre différentes associations, incluant

[Traduction]

l'ICAD, ou Institut de la Conférence des associations de la défense,

[Français]

je les encourage et je leur fournis divers rapports. Je suis prête à écouter toutes les suggestions afin de mieux communiquer avec les Canadiens.

En ce qui a trait à la lourde bureaucratie, je suis prête à reconnaître les lacunes possibles de l'ACDI, mais je ne parlerais pas de lourde bureaucratie quand il est question des efforts de notre groupe de travail et des efforts de l'ACDI en Afghanistan. Pour l'avoir vécu, je peux dire que notre bureaucratie est assez flexible et qu'on y travaille activement. Je suis totalement prête à entendre des suggestions à cet égard.

**M. Claude Bachand:** C'est bien.

Qu'avez-vous à dire sur l'absence d'orientation cohérente à long terme?

**Mme Françoise Ducros:** Je crois qu'on est en train de mettre au point une orientation à long terme, avec des consultations ici et auprès de nos partenaires. Je crois qu'il s'agit d'une approche très cohérente qui sera axée sur trois priorités: les jeunes, l'aide humanitaire et la gouvernance.

**M. Claude Bachand:** Vous dites « qui sera ».

**Mme Françoise Ducros:** Eh bien, je crois que...

**M. Claude Bachand:** Avouez-vous que ce n'était pas le cas auparavant?

**Mme Françoise Ducros:** Non, je n'avoue pas du tout que ce n'était pas le cas auparavant. On avait six priorités et trois projets de signature. On ne peut donc pas dire, d'une part, qu'on n'a pas été cohérent, et de l'autre, qu'on a été trop limité.

[Traduction]

Vous pouvez dire soit que nous avons ciblé notre action soit que nous avons été limités, mais pas les deux.

[Français]

Je crois qu'on a obtenu des résultats.

**M. Claude Bachand:** Merci.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

J'aimerais vous remercier, madame Ducros, madame Boyd et monsieur Melanson d'avoir comparu devant le comité.

J'aurais voulu qu'un plus grand nombre de Canadiens écoutent le récit de ce qui se passe là-bas. À titre de nouveau président de ce comité, cela a été une révélation pour moi. J'aurais souhaité que les bonnes nouvelles circulent un peu plus.

Merci encore. Nous vous sommes très reconnaissants.

**Mme Françoise Ducros:** Je vous remercie de nous avoir invités.

**Le président:** Nous allons brièvement suspendre la séance avant de reprendre nos travaux à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]





**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>